

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Ingénierie de Développement

Epreuve de certification DF2

Les enjeux de pauvreté en milieu rural : l'exemple de Noirétable

Commanditaire : la MRIE

Référente terrain : Flora PERRIER



Karima BOUKACEM-HENNOUNI

Gladys BROUARD

Pierre MORAND

Stéphane NEGRIER

Marie-Ange VENCK

Référent d'étude : Muriel KAYSER

Un grand merci aux habitants, aux bénévoles, aux professionnels et aux élus pour leur accueil et leur participation :

- Des habitants de la communauté de Commune des Montagnes du Haut Forez
- Les élus de la Mairie de Noirétable
- L'équipe pluri professionnelle de la maison des services de Noirétable
- L'association CILDEA¹
- L'ADMR²
- La Banque alimentaire de secteur.
- Le collège Schuman de Noirétable

Ainsi que l'équipe de la MRIE pour ses nombreux conseils

1 CILDEA : Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités
2 ADMR : Ex « Aide à Domicile en Milieu Rural »

Sommaire

Introduction	1
Première partie.....	4
I - Pauvreté et milieu rural.....	4
1.1/La pauvreté.....	4
1.2/La ruralité	5
1.3/Ruralité et politique publique.....	6
1.4/Typologie du public	7
2 / Etude du territoire	7
2.1/Choix du territoire	7
2.2/Présentation du territoire	8
2.3/Rencontre avec le territoire	9
2.4/Les services du territoire	10
Deuxième partie	12
2/ Exploitation des données d'enquêtes	12
2.1/Des parcours diversifiés témoignent de la précarité en milieu rural.....	12
2.2/L'analyse de contenu par les indicateurs de la pauvreté	14
Le logement.....	15
L'emploi	18
Les déplacements	20
La santé	22

2.3/Des attitudes différentes face à la pauvreté.....	24
Troisième partie.....	27
3.1/Atouts	27
3.2/Faiblesses	29
3.3/Les réponses sociales	31
3.3.1/Les élus locaux	31
3.3.2/La Maison des Services : centre névralgique de Noirétable	33
Conclusion	34
Bibliographie.....	36
Glossaire.....	38
Annexes.....	I

« Les enjeux de la pauvreté en milieu rural ont toujours été interrogés par la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) qui, de par sa vocation régionale ne peut se limiter à une approche citadine. Toutefois, ces réalités ont encore été peu appréhendées.³ Tabou, polymorphe, masquée, souffrant d'importantes difficultés de mobilité et d'une faiblesse d'intervention sociale, la pauvreté en milieu rural est une réalité largement sous étudiée et sous investie par l'observation sociale en général. De plus c'est une réalité qui ne fait pas la une des médias : pas de voitures brûlées ni de vitrines cassées. »⁴

Partant de ce constat, la MRIE a missionné le Collège Coopératif Rhône-Alpes (CCRA)⁵ pour produire une étude sur ce thème. Le commanditaire rappelle que malgré de nombreuses données statistiques, peu d'analyses finalisées existent sur cette thématique et interroge les répercussions possibles. Les travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES) de 2013/2014 intitulés « Les effets d'une crise économique de longue durée » ou le rapport⁶ paru en 2012 à l'initiative du gouvernement témoignent d'une volonté de prendre en considération le phénomène de pauvreté dans les territoires ruraux. Pour autant, la MRIE souligne dans sa commande « C'est une pauvreté « discrète » que la MRIE doit se donner les moyens de donner à voir un prolongement des travaux déjà investis sur ce champ afin de favoriser sa prise en compte dans les politiques publiques ».⁷

Depuis 2007, la MRIE a mené des études sur la pauvreté en milieu périurbain ou rural à Ambérieu en Bugey, Saint Rambert en Bugey, Loriol sur Drôme, Andrézieux-Bouthéon ainsi que sur le territoire du Diois. Parce que la ruralité est plurielle, nous nous sommes appliqués à poursuivre cette collecte de données dans un territoire de la région Rhône-Alpes reculé et isolé des influences des grandes villes, retenant l'objectif de la MRIE de construire « une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité⁸ ». La commande de la MRIE visait à approfondir sa connaissance des situations de pauvreté en milieu rural en nous confiant une étude sur « un terrain » non étudié dans ses précédentes monographies. Explorant

3 Les deux principaux travaux sur cette thématique sont disponibles sur : La lettre de la MRIE n°18 – mars 2008 (Anne-Laure Budin) et le Dossier Annuel 2009 « pauvretés, précarités, exclusions » pages 51 à 60 (Emmanuelle Bonerandi-Richard)

4 Fiche de recueil de demande « d'étude de terrain » par la MRIE

5 Cf annexe 1: lettre de mission

6 Rapport du gouvernement sur la pauvreté en France – décembre 2012

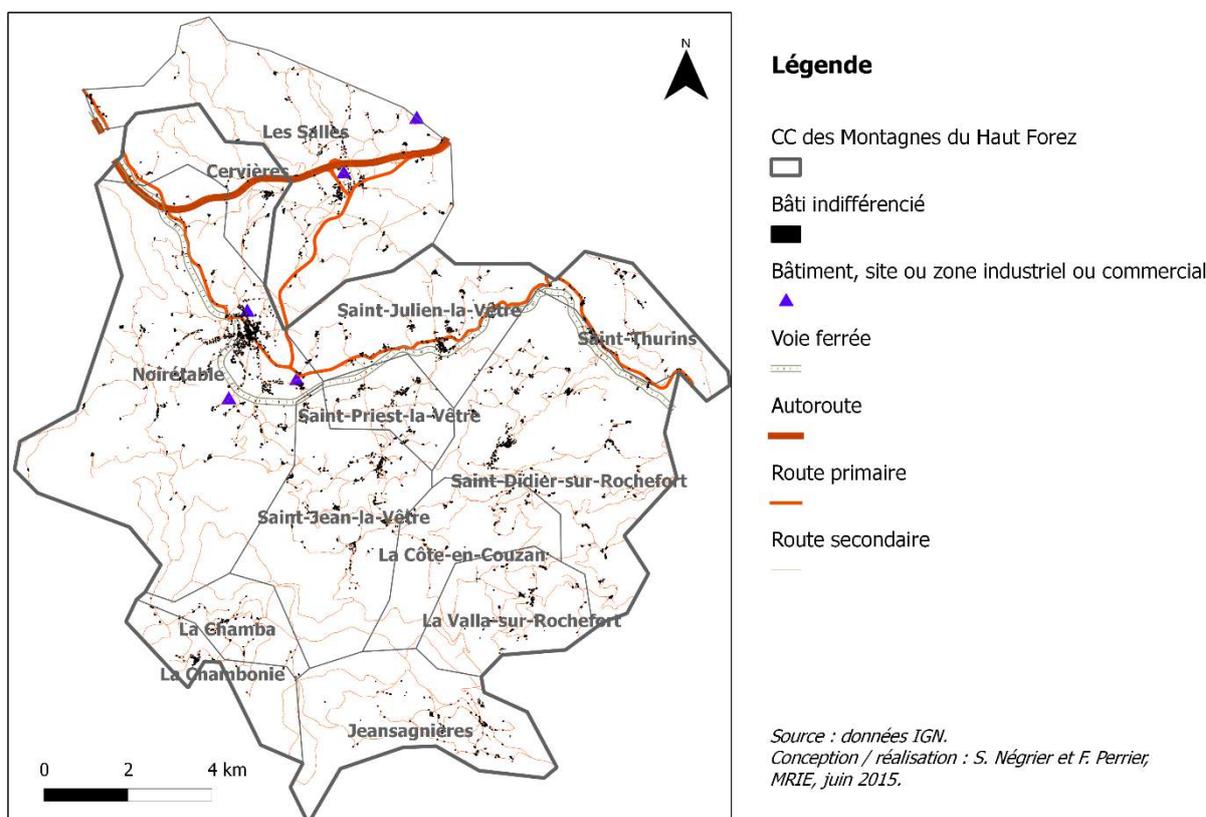
7 Fiche de recueil de demande « d'étude de terrain » par la MRIE

8 MRIE, Dossier biennal 2014.

l'ouest de la région où elle n'était pas allée et souhaitant utiliser une approche singulière pour construire « *une connaissance des situations d'exclusion ancrée dans le vécu des personnes confrontées à la précarité*⁹ », nous avons choisi de nous inspirer de la socio-anthropologie pour mener les entretiens sur le site de la Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez.

Cette démarche « *requiert l'absence de grille d'interprétation conçue au préalable : [elle] doit être inductive, ouverte à l'imprévu, à l'instar des protocoles souvent souples de l'École de Chicago*¹⁰ ». Ainsi dans un premier temps, le recrutement des personnes interviewées s'est fait au gré de nos rencontres sur le terrain. Les guides d'entretien¹¹ ne sont qu'indicatifs laissant la latitude aux intervieweurs de se laisser porter par le discours des personnes sans perdre de vue les objectifs de l'étude.

Représentation spatiale du canton de Noirétable



9 MRIE, Dossier biennal 2014.

10 Salvador Juan, « La « socio-anthropologie » : champ, paradigme ou discipline ? », Bulletin de méthodologie sociologique, 87 | 2005, 61-79.

11 Cf. Annexe 2 : liste des entretiens et guides d'entretien

Les entretiens se sont déroulés dans des lieux aussi divers que chez les habitants, à la Maison des Services de Noirétable ou bien dans des locaux mis à disposition par les mairies ou associations.

Tous les entretiens ont été menés à deux et enregistrés avec accord préalable des personnes interrogées. La méthode du « focus groupe » a été utilisée pour un travail de réflexion commun avec plusieurs professionnels. Nous avons garanti le respect de l'anonymat et de la confidentialité aux personnes interviewées. Ces dernières seront invitées à la restitution des résultats de l'étude qui se déroulera à Noirétable en présence des membres de la MRIE.

L'effectif de l'équipe le permettant, nous avons opté pour une retranscription croisée des entretiens afin que chacun puisse s'imprégner au maximum des récits des acteurs de terrain et des habitants. Pour le codage des entretiens, nous avons différencié les élus et professionnels (P) des habitants (H). Un chiffre a été attribué à chacun dans l'ordre chronologique des entretiens soit P1 pour le premier professionnel et H1 pour le premier habitant et ainsi de suite. Les entretiens retranscrits ont été triés en fonction des différents critères de pauvreté : logement, emploi, santé, monétaire. Au vu des résultats, nous avons ajouté celui de « déplacement » tant ce sujet revient lors des entretiens.

Notre rapport se compose de trois parties.

Dans un premier temps, nous avons défini les deux termes clé de l'étude : « *Pauvreté* » et « *ruralité* ». Nous explicitons ensuite la méthodologie employée pour désigner le territoire d'étude.

Dans la deuxième partie, ce travail restitue une analyse des résultats obtenus au cours des différentes rencontres faites tant auprès des habitants que des professionnels du territoire sélectionné.

La troisième partie met en exergue les atouts du territoire en termes de dynamisme des acteurs et de potentiel d'innovation des réponses sociales. Elle souligne par ailleurs la vigilance à avoir quant aux pierres d'achoppements que constituent certaines caractéristiques du territoire tant géographiques que culturelles.

PREMIERE PARTIE

I / Pauvreté et milieu rural

Après avoir défini les notions de pauvreté et de ruralité, cette première partie abordera les politiques publiques dans le monde rural et se conclura sur une présentation d'une typologie de la population selon le rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS).¹²

1.1/La pauvreté

Le terme pauvreté est « *issu du latin paupertatem [...] indigence, manque de ressources* ». Le mot désigne l'état de misère, d'insuffisance de biens matériels et se dit par analogie de l'état d'une terre non productive (1225-1230)¹³. Cette définition renvoie à des notions de manque de biens matériels mais pas seulement puisque les termes « *misère* » et « *indigence* » sont aussi évoqués et ajoutent d'autres dimensions à la pauvreté.

La misère peut se définir comme une « *condition pénible de nature physique, matérielle ou morale, susceptible d'inspirer la pitié*¹⁴ ». L'indigence renvoie au « *certificat d'indigence qui donnait droit à des secours*¹⁵ ». L'aspect monétaire comme indicateur introduit notamment par l'Institut National de la Statistique et des Études Économique (INSEE) considère « *comme pauvre toute personne qui vit dans un ménage dont les revenus sont inférieurs à ce montant par unité de consommation*¹⁶, *c'est-à-dire après prise en compte de sa situation familiale*.¹⁷ ». **Le seuil de pauvreté est de 987 € en 2012.** La pauvreté ne se résume pas à des chiffres. Il nous semble indispensable d'aborder ses répercussions sur les conditions de vie des personnes. Au-delà de l'aspect matériel, la lutte contre la pauvreté porte un enjeu de cohésion sociale car elle : « *n'est pas seulement l'état d'une personne*

12 Rapport IGAS et Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural », Rapport tome 1, Paris, Septembre 2009,

13 Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, édition numérique Le Robert, Paris, 2011, p.6732.

14 [En ligne] <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/mis%C3%A8re>, consulté le 7 juillet 2014.

15 Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, édition numérique Le Robert, Paris, 2011, p.4736.

16 Une Unité de Consommation (UC) est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans et plus, et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

17 Définition INSEE extraite du Dossier 2014 « Pauvretés Précarités Exclusions », MRE, Saint-Martin-en-Haut, 2014, p.7.

qui manque de biens matériels, elle correspond également à un statut social spécifique, inférieur et dévalorisé, marquant profondément l'identité de ceux qui en font l'expérience¹⁸. »

La pauvreté porte aussi atteinte à la citoyenneté des personnes comme le souligne Serge Paugam : « Dans les sociétés modernes, les pauvres ne sont pas seulement privés de ressources économiques, ils exercent aussi peu d'influence sur le pouvoir politique et leur respectabilité correspond généralement à leur position sociale inférieure ». L'auteur insiste sur la dimension sociale de la pauvreté « On n'est point pauvre parce qu'on n'a pas ou parce qu'on a peu d'argent; on est démuné de ressources ou de revenus, parce que, faute de santé, d'occupation rémunératrice, d'instruction, de relations, de capital négociable, ou intransmissible, on ne peut faire valoir des droits sur autrui, sur le travail des autres¹⁹. »

1.2/La ruralité

Dans le Dictionnaire historique de la langue française, « *Rurale, ruraux, est emprunté [...] au latin ruralis des champs, de la campagne dérivé du latin classique ru, ruris campagne, [...] opposé à la fois à domus maison et à urbs ville. Le terme ruralité existait aussi en ancien français au sens d'ignorance de campagnard (fin du XIVE) encore attesté en 1842 mais il a été évincé par rusticité²⁰. » Dans l'Encyclopedia Universalis, le terme rural se définit « par opposition à urbain. Cette opposition remonte à l'Antiquité romaine, à l'époque où Rome, contrastait avec la vie rustique²¹ ». Dans la Grèce antique, tout homme libre était citoyen, et donc membre d'une société urbaine, sans qu'on puisse parler de société rurale.*

L'approche morphologique a été la première technique permettant de classer le monde rural. Cette approche, née dans les années 1950, est toujours utilisée par l'INSEE. Selon cette définition, toutes les communes n'appartenant pas à une unité urbaine sont considérées comme rurales. L'unité urbaine, construite sur des critères de continuité du bâti et de nombre d'habitants, correspond à une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et doit posséder plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Mais depuis 1990, l'INSEE utilise le zonage en aires urbaines en utilisant des données fonctionnelles et non plus morphologiques. Le terme de rural disparaît progressivement au profit de celui d'urbain.²²

18 Serge Paugam, La disqualification sociale, incluant une préface à la 8e édition intitulée « Préface à la nouvelle édition : La disqualification sociale vingt ans après », Paris, PUF, 2009, p.15.

19 J. Labbens, Sociologie de la pauvreté. Le tiers-monde et le quart-monde, Paris, Gallimard, « idée », 1978, p.98.

20 Dictionnaire historique de la langue française, sous la direction d'Alain Rey, édition numérique Le Robert, Paris, 2011, p.8519.

21 Encyclopedia Universalis, édition 2014, [En ligne] <http://www.universalis.fr/encyclopedie/sociologie-des-ruraux>, consulté le 17 juillet 2014.

22Cf Annexe 3

Aujourd'hui la majorité des pays européens ne produit plus d'évaluation statistique de la population rurale²³. La limite entre l'espace urbain et l'espace rural devient de plus en plus floue. Les données statistiques de la population rurale sont déterminées par défaut au regard des chiffres de l'urbanisation.

Deux notions se dégagent de ces définitions. Une opposition entre rural et urbain et des représentations qui varient avec les époques. De « *l'ignorance du campagnard* » au XIV^e siècle jusqu'au sens plus « *économique et sociologique* » actuel. Nous notons par ailleurs la prédominance de la notion d'espace urbain au détriment de la ruralité qui n'existe qu'en défaut de celle-ci. Toutefois, de nouvelles ruralités apparaissent liées à l'urbanisation des campagnes et leur attractivité croissante qui se traduit par « un exode urbain ».

Dans une note récente²⁴, le Commissariat général à l'Égalité des Territoires (CGET) préconise 4 principes dans les politiques territoriales en faveur des nouvelles ruralités : l'égalité (d'accès aux services), la responsabilité et la mise en capacité des acteurs, les liens entre l'urbain et le rural (coopérations, mobilités), la complémentarité (contrats de réciprocité).

1.3/Ruralité et politique publique

Les espaces ruraux souffrent d'une attention limitée des pouvoirs publics. Dans l'Observatoire des inégalités, Magali Reghezza-Zitt souligne l'inefficience des politiques de réduction des inégalités dans certaines zones rurales « *Pour réduire les inégalités, les pouvoirs publics ont mis en place un ensemble de politiques publiques assises sur des transferts monétaires (redistribution fiscale, prestations sociales, péréquations, etc.). L'Insee rappelle aussi que les services publics du logement, de l'éducation et de la santé contribuent à la réduction des inégalités. Leur disparition dans les zones rurales en déprise tend aussi à creuser des inégalités fortes à des échelles infra départementales*²⁵. » La MRIE constate que « *l'action publique territoriale [...] bute sur la complexité de penser une action territorialisée dans des espaces de plus faible densité et auprès de populations géographiquement éclatées*²⁶

23 Houillon Vincent, Thomsin Laurence. Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens. In: Espace, populations, sociétés, 2001-1-2. Repopulation et mobilités rurales. pp. 195-200 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espos_0755-7809_2001_num_19_1_1989

24 « Aménager les nouvelles ruralités : quand l'urbanisation des campagnes oblige à les penser et les développer autrement » : CGET, n°3 juillet 2015, 4 pages.

25 Magali Reghezza-Zitt, «Le défi des inégalités» in Observatoire des inégalités, décembre 2013, [En ligne] http://www.inegalites.fr/spip.php?page=analyse&id_article=1877&id_rubrique=110&id_mot=74, consulté le 11 avril 2015.

26 MRIE, dossier annuel 2009, p.52.

La loi d'orientation du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions affirme que la lutte contre les exclusions est une priorité nationale. L'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (ONPES), voit le jour à l'initiative de différentes associations afin de mesurer l'évolution des situations de pauvreté et d'exclusion sociale en France. Cependant, le contexte français des politiques publiques avec « *un émiettement des projets et une dilution des initiatives*²⁷ », son mille feuilles d'institutions aux compétences différentes et aux contours géographiques divers, rend la pauvreté en milieu rural difficilement appréhendable.

1.4/Typologie du public

L'IGAS²⁸ souligne des spécificités du monde rural quant à l'impact de la pauvreté dans les domaines du logement, de l'emploi, de la santé, de la mobilité et de l'accès aux droits et propose une typologie de la population vivant en milieu rural : « *la démographie rurale, à cause de la migration de l'urbain vers le rural s'est recomposée en ménages d'employés, d'ouvriers et de professions intermédiaires.* »²⁹ Parmi ces catégories, plusieurs typologies de précarité se détachent : les petits exploitants ou exploitants agricoles spécialisés dans des secteurs en crise, les salariés précaires de l'agriculture, les jeunes peu qualifiés issus du monde rural, les personnes âgées, un retour à la terre, les familles modestes conduites à se loger loin de la ville.

2/ Etude du territoire

2.1/Choix du territoire

Le sud, l'est et le nord de la région déjà étudiés par la MRIE, nous nous sommes intéressés au département de la Loire située dans sa partie occidentale. Afin de circonscrire le territoire, les données de l'INSEE³⁰ nous ont permis d'isoler les communes de la Loire de moins de 2000 habitants³¹, puis de mettre en relief toutes les communes isolées hors influence de pôles³². La superposition de cette sélection à la carte de la MRIE établie à partir de critères monétaires et de peuplement a permis de faire ressortir la commune de Noirétable. Pour avoir une échelle de

27 Frédéric Lescureux, « Editorial », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement [En ligne], 22 | 2014, mis en ligne le 16 juin 2014, consulté le 07 août 2015. URL : <http://tem.revues.org/2360>

28 Rapport IGAS et Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural », Rapport tome 1, Paris, Septembre 2009, pp 25-51.

29 Ibid

30 « Table d'appartenance géographique des communes » située dans la section géographie administrative et d'études. Fichier zip intitulé : « Table géographique des communes au 1er janvier 2013 » <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/table-appartenance-geo-communes.htm>

31 Approche morphologique

32 Approche fonctionnelle

territoire pertinente tant du point de vue démographique que de l'existence de politiques publiques débordant le simple cadre communal, nous avons choisi *le territoire de la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez*, situé dans une zone de classification « *Pauvre, peuplée et délaissée* »³³.

2.2/Présentation du territoire

La région Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes avec une superficie de 43 698 km²³⁴ est composée de huit départements : l'Ain, l'Ardèche, la Drôme l'Isère, la Loire, le Rhône, la Savoie, la Haute-Savoie et la nouvelle métropole de Lyon. Au 1^{er} janvier 2016, Rhône-Alpes et Auvergne se regrouperont suite à la réforme territoriale et deviendront la région Auvergne Rhône-Alpes.

La communauté de communes des Montagnes du Haut Forez

Située dans le département de la Loire, la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez s'inscrit dans un paysage vallonné et boisé. Créée en 1996 à la suite du constat d'une baisse importante de la démographie, elle comprend 11 communes (Cervières, Jeansagnière, La Chamba, La Chambonie, La Côte-en-Couzan, Noirétable, Saint-Didier-sur-Rochefort, Saint-Jean-la-Vêtre, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Priest-la-Vêtre, Saint-Thurin, La Valla-sur-Rochefort). Proche de l'A72, à équidistance de Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, ce territoire est traversé par la RD1089. Sa population bénéficie de la proximité de la ville de Thiers (Puy de Dôme), mais est intégrée à l'arrondissement de Montbrison.

Un peu d'histoire...

Fondée autour du XII^{ème} siècle, Noirétable fournissait dès le moyen âge le bois nécessaire à la fabrication des armes. Depuis le moyen-âge, Noirétable se situe sur la route de Lyon à Clermont-Ferrand comme en atteste cet extrait : « *la route Clermont-Lyon [qui] se décompose en trois tracés*

³³ Cf annexe 5 : Classification définie par la MRIE, consultable sur son dossier 2014 « Pauvreté, Précarités, Exclusions », 2014, p.290

³⁴ Données consultable [En ligne] <http://www.rhonealpes.fr/23-carte-d-identite.htm> , consulté le 26 septembre 2014.

différents : par Billom, Courpière et Noirétable ; par Thiers, Noirétable et Feurs ; par Thiers et Roanne [créés] vraisemblablement au Moyen-âge³⁵. »

Population

En 2012, la communauté de communes compte 3600 habitants. Son territoire s'étend sur 154 km². La densité de sa population est de 24,8 habitants par km². En comparaison celle de la France métropolitaine et de 117 habitants par km² (INSEE 2014)³⁶. La commune de Noirétable, à elle seule, dénombre 1659 habitants soit 46% de la communauté de communes du Haut Forez suivie de Saint Didier sur Rochefort, Saint Jean Lavette et Saint Julien Lavêtre.

Nous observons un recul démographique progressif de la population sur le territoire. En 1968 il comptait 4828 habitants alors qu'en 1990, il y en avait plus que 3863. Sur la période de 2007 à 2012, nous avons constaté une diminution de la population des 15- 44 ans au profit de la population âgée (60 à 75 ans ou plus)³⁷: plus d'un tiers de la population de la communauté de communes est à la retraite (34%). Parmi les personnes ayant 15 ans ou plus, 34,5% sont célibataires et 49,7% vivent en couple³⁸, ce qui traduit une plus grande proportion de ménages que la moyenne française³⁹ (39,4% de célibataires et 45,1 personnes mariées) et reflète la réalité prépondérante d'une population plus âgée attachée à la valeur mariage.

2.3/Rencontre avec le territoire

Notre immersion dans le territoire s'est faite en premier lieu par l'appréhension des distances géographiques. En provenance de Lyon par une grande rue rectiligne (anciennement RN 89 reliant Lyon à Bordeaux via Clermont-Ferrand), un garage automobile marque l'arrivée dans la bourgade. L'état de la voirie et des habitations attestent d'un entretien régulier. Deux virages et nous voilà au centre de la commune. Au premier carrefour à droite, se trouve une petite place entourée de l'église, de la mairie, de la maison de services et d'un café restaurant. En contrebas de la rue principale, un grand parking désert, disproportionné au regard de la taille de la commune. Nous ressortons de la ville en direction du col de la Loge. Quelques entreprises artisanales d'aspect plutôt moderne (plasturgie,...) Des maisons bien tenues. Très vite la route s'élève, les bois sombres remplacent les champs. La voirie est toujours de qualité. L'habitat devient très diffus, la route sinueuse. Au détour

35 Les routes médiévales : mythes et réalités historiques. In: Annales d'histoire sociale. 1e année, N. 4, 1939. pp. 411-416. Doi : 10.3406/ahess.1939.3011 http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_1243-2563_1939_num_1_4_3011 , consulté le 3 octobre 2014.

36 INSEE [En ligne] http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTTEF01105 , consulté le 3 octobre 2014.

37 INSEE [En ligne] Chiffres clés Evolution et structure de la population – EPCI de la CC des montagnes du haut Forez

38 Ibid

39 http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02311

d'un virage, nous nous arrêtons pour prendre une photo panoramique de Noirétable, petite ville posée dans les champs au milieu des bois. L'impression à notre arrivée à Noirétable contraste avec la classification de commune « *pauvre, peuplée et délaissée* ».



Vue de Noirétable prise lors de notre première visite du territoire.

2.4/Les services du territoire

La communauté de communes dispose d'un grand nombre de services publics, principalement situés sur la commune de Noirétable, tels qu'une gendarmerie, d'une trésorerie-perception ou d'une poste. Destination touristique, un office de tourisme est situé en plein centre du bourg. Il existe aussi les équipements suivants :

- le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dépend de la mairie de Noirétable. Son budget est composé exclusivement des dons du casino de Noirétable (les orphelines⁴⁰). Les aides attribuées par le CCAS sont utilisées « au cas par cas » comme le rappelle le maire, « *l'importance de la mission [...] du CCAS [est] d'offrir un suivi permanent pour les personnes et familles en difficulté, tant sociales qu'économiques* », ajoutant « *il faut que tous, nous nous sentions solidaires de ceux-ci* »⁴¹.
- La Maison des Services des Monts du Forez (MSMF), située à Noirétable, assure l'essentiel des services publics du territoire en favorisant l'accès aux services administratifs,

40 Orphelines : pièces de monnaie qui se glissent malencontreusement sous les machines ou celles retrouvées au sol.
41 Propos retranscrits dans « Denis Tamain dresse le bilan de 18 ans de mandat à Noirétable » in Lamontagne.fr [En ligne] http://www.lamontagne.fr/auvergne/actualite/departement/puy-de-dome/2014/01/15/denis-tamain-dresse-le-bilan-de-18-annees-de-mandat-a-noiretable_1835434.html , consulté le 24.07.2015.

uniquement sur le canton de Noirétable où elle est gestionnaire du label « *Relais de Services Publics* » pour le compte de la Communauté de communes des Montagnes du Haut Forez⁴².

- La maison de santé de Noirétable, inaugurée en janvier 2015, est la 5ème maison de santé, financée par la région Rhône-Alpes dans la Loire. Elle bénéficie du label Montagne 2040⁴³. Elle rassemble 3 médecins généralistes et 9 infirmières.
- Au niveau scolaire, le territoire dispose de 2 écoles maternelle et primaire, (une publique et une privée), d'un collège et d'un lycée Forestier public. Les transports scolaires sont gérés par le Conseil Général de la Loire et la commune de Noirétable.
- Les transports en commun sont gérés par les Transports Interurbains de la Loire (TIL)⁴⁴. Noirétable est desservie par la ligne régulière n° 303 avec cinq passages quotidiens. Les lignes 11 et 80 du réseau « TransDôme »⁴⁵ assurent une desserte locale. La SNCF propose cinq départs quotidiens de Train Express Régional en direction de Saint-Etienne.
- Une trentaine d'associations caritatives, sportives et culturelles existent sur la commune de Noirétable. Des associations d'aide aux personnes comme L'ADMR (ex Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural) et La Banque Alimentaire localisées à Saint-Julien-la-Vêtre. Au niveau culturel et sportif, la ville de Noirétable possède une médiathèque intercommunale, un cinéma, une base de plein air avec plan d'eau et un domaine de ski nordique à proximité.
- La ville compte un établissement de jeu « Le Casino de Noirétable », mécène et source de revenus exclusive du budget du CCAS.

Le diagnostic du territoire nous permet de constater que malgré un isolement vis-à-vis des grands pôles urbain comme Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand, la commune de Noirétable est dotée de toutes les infrastructures nécessaires à la vie quotidienne des habitants de la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez.

42 Ibid, p 4.

43 Décerné dans 8 domaines (l'aménagement du territoire ; l'énergie ; l'emploi ; les transports et le numérique ; le tourisme ; le développement économique ; la santé et les services publics ; la Culture et lien social), ce label a pour objectif de distinguer une action exemplaire et de valoriser les bonnes pratiques, afin de favoriser leur diffusion dans les territoires. 62 projets ont déjà été distingués. Label Montagne2040 [En ligne] <http://www.rhonealpes.fr/1165-le-label-montagne-2040.htm> , consulté le 21 novembre 2014.

44 Cf annexe 8: les lignes régulières du TIL

45 Cf annexe 9 : les lignes 11 et 80

DEUXIEME PARTIE

2/ Exploitation des données d'enquêtes

L'analyse de contenu des entretiens organisée à l'aide des indicateurs de précarité :

Les difficultés mises en avant par les habitants et les acteurs de terrain ont été classées selon quatre indicateurs : logement, emploi, déplacements et santé. L'indicateur monétaire ne constitue pas un chapitre à part car, transversal aux quatre thématiques retenues, il apparaît largement dans l'exposition de ces dernières.

Pas de typologie des situations de pauvreté mais une diversité de profils :

Avant de détailler l'analyse de contenu, nous remarquons la difficulté à établir ou retrouver une typologie des profils de la pauvreté. Aussi nous a-t-il semblé plus important de s'attarder d'abord sur l'hétérogénéité des parcours des personnes rencontrées, grâce à l'exposition de quelques vignettes.

Enfin, nous avons souhaité souligner la pluralité des attitudes face aux situations de précarité.

2.1/Des parcours diversifiés témoignent de la précarité en milieu rural

« Noirétable est un peu un refuge », dicit le maire de Noirétable.

H1, 49 ans, originaire du Pilat, région montagneuse ayant des similitudes avec la région de Noirétable, s'est installée ici il y a un an et demi pour fuir son compagnon violent. Sa connaissance de la région et son éloignement de son lieu de résidence précédent ont motivé ce choix. Elle a dû se résoudre à une location privée car le bailleur a été « *le premier qui a accepté [son] dossier sans ressource* ». H1 souffre d'une maladie invalidante. Inscrite à Pôle Emploi depuis quatre ans à la suite d'un licenciement, H1 n'a aucune ressource depuis novembre 2013. Sur cette période, elle a vécu de ses économies : « *heureusement que j'avais mon écureuil* ». Depuis février 2015, elle perçoit l'allocation spécifique de solidarité.

*H6, originaire de Turquie, installé depuis trente ans à Noirétable où
« il y a rien qui manque »*

H6, 62 ans, originaire de Turquie, vit en couple à Noirétable depuis 30 ans. Locataire, il bénéficie actuellement du RSA. Il sera à la retraite en juillet 2015. En attendant, il « se débrouille » en faisant de petits travaux chez des particuliers : « J'ai deux tondeuses et une débroussailleuse », conscient du fait que le bassin d'emploi sur Noirétable est limité « Y'a pas de boulot. », « Les patrons licencient, pas d'artisan, il y a rien. »

*H4, 28 ans, s'est installée à Noirétable à la naissance de son premier
enfant pour la « sérénité et la tranquillité du milieu rural »*

En situation monoparentale avec deux enfants, H4 perçoit le complément de libre-choix d'activité versé par la Caisse d'allocations familiales depuis trois ans. Sans permis de conduire, elle est consciente de cette contrainte pour trouver un emploi: « sans permis, aller travailler au milieu de nulle part, ce n'est pas possible. »

*H7, 54 ans, né à Noirétable, a hérité de la maison familiale où il a
toujours vécu.*

Célibataire et sans enfant, il a toujours vécu avec sa mère. Après le décès de cette dernière et suite à une procédure longue de 20 ans pour le partage des biens, il a hérité de la maison depuis deux ans seulement. La maison est restée en l'état sans le confort minimum. Agriculteur, il fait du bois puis arrête pour s'occuper de sa mère souffrante. Il perçoit alors le RMI, puis fait quelques petits boulots. Il bénéficie pendant deux ans d'un contrat aidé par la commune de Noirétable. « T'as fait tes deux ans et puis c'est terminé ». Employé en scierie, il touche aujourd'hui quelques droits ASSEDICS. « C'est limite, faut pas vouloir s'acheter un jeans tous les deux mois, faut pas faire du superflu, faut vivre un petit peu. » Son permis a été annulé depuis une dizaine d'années. « Je dois le repasser, mais c'est trop cher et à mon âge, c'est compliqué. » Il se déplace en mobylette ou à pied. « C'est difficile l'hiver avec la neige. Je peux encore marcher, mais plus tard, ce ne sera pas évident. »

H2 âgée de 47 ans, vit en France depuis 7 ans.

Il y a cinq ans, elle a rejoint avec son fils, né d'une précédente union, son mari installé à Noirétable depuis 13 ans. Le couple est locataire d'un logement à loyer modéré. H2 exerce une activité

d'employée de maison, son conjoint est sans emploi. H2, qui n'a « *pas trouvé de travail à Noirétable* » doit faire six kilomètres pour aller travailler. Le couple a fait des demandes de logement sur Saint-Etienne, Saint-Chamond et Andrézieux pour se rapprocher des bassins d'emploi et des établissements scolaires. « *À la ville, il y a trop de bruits, mais ici, il manque du travail, alors qu'est-ce qu'on fait ?* ». Il envisage ce projet par dépit, H2 d'expliquer : « *mon fils veut rester sur Noirétable, mais il n'y a pas de travail.* »

H5 est venue avec son mari dans l'intention de reprendre une exploitation agricole.

Mère d'un enfant, elle attend le deuxième. Le couple, originaire du Loiret, souhaitait quitter cette ville pour se rapprocher de la famille et des amis. Tous deux dans le milieu artistique, lui est comédien et elle professeuse de danse. Pour concrétiser ce projet, ils ont mis en vente leur maison située à Orléans. Dans le cadre de sa formation agricole, H5 a effectué un stage dans une ferme à Noirétable. Cette expérience a facilité leur intégration tant dans leur recherche de logement que de leur intégration dans la commune. En revanche, la concrétisation de leur projet professionnel est plus difficile: « [Nous] *manquons de légitimité, [...] pas du cru. [...] nous allons prendre notre temps pour ne pas être les petits jeunes qui vont se planter.* »

Ces témoignages vécus de parcours de personnes nous informent sur des logiques individuelles qui peuvent créer, entretenir ou aboutir à des situations de précarité. La singularité et le petit nombre des portraits ne nous autorisent pas à établir une nouvelle typologie de la pauvreté en milieu rural, mais nous remarquons tout de même des « tendances » que nous pouvons rapporter aux typologies existantes. De manière non exhaustive nous pouvons citer : les habitants natifs de Noirétable, agriculteurs propriétaires ; ceux de retour sur le territoire après un éloignement ; les « néoruraux » attirés par la tranquillité et la modicité de la vie rurale ; les installations professionnelles. A regret, nous n'avons pas pu rencontrer de personnes âgées ni de jeunes sans formation, pourtant cités par les acteurs de terrain.

2.2/L'analyse de contenu par les indicateurs de la pauvreté

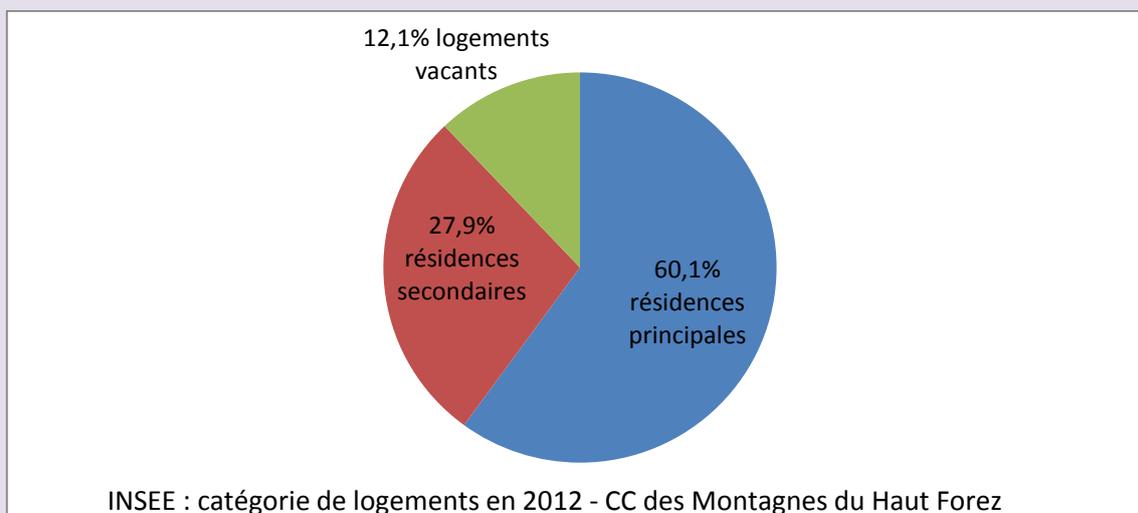
Quittant la « plongée dans l'intériorité des individus », nous avons pris de la « hauteur » pour analyser d'un point de vue sociologique, les données des entretiens en suivant les indicateurs de la pauvreté, (toutes catégories d'informateurs confondues /habitants, professionnels et élus). Comment se joue la précarité à l'échelle du territoire dans les champs du logement, de l'emploi, des transports et de la santé ?

Le logement

Le logement est « *un marqueur social qui permet à chacun de se réaliser, de se ressourcer : quand on a un "chez soi", on acquiert une identité pour soi-même et l'on peut prendre soin de soi et de sa famille.* »⁴⁶. Il est également un « *socle pour la réalisation de chaque individu comme citoyen, pour être inséré dans la société : sans logement, il est impossible de chercher un emploi, de vivre en couple, de fonder une famille, de recevoir des amis* »⁴⁷

Quelle est donc la situation du logement en milieu rural pour les personnes en situation précaire ?

Depuis 1968, le nombre de résidences principales a faiblement augmenté sur la communauté de communes. Si de 1968 à 2012, nous comptons 79 résidences principales supplémentaires, le nombre de résidences secondaires a presque doublé avec une progression des logements vacants de 186 en 1968 et 326 en 2012⁴⁸. Majoritairement les habitants de la communauté de communes sont propriétaires. Seuls 19,3% sont locataires⁴⁹. Ce territoire rural permet d'accueillir et de loger des habitants avec de faibles ressources. Des loyers modestes sont proposés par le biais de bailleurs sociaux. Le nombre de ces logements est estimé à 67 en 2012⁵⁰.



46 <http://www.union-habitat.org/les-hlm-le-mag/dossiers/le-logement-social-en-campagne/le-logement-socle-fondamental-de-1%E2%80%99autonomie> Travaux de Frédéric GILLI, économiste et géographe, chercheur associé au Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po.

47 Ibid

48 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau LOG T1M

49 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau LOG T7

50 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau LOG T7

« *Marchands de sommeil* »

Notre premier entretien s'est déroulé à la mairie de Noirétable avec le maire et le président de la communauté de communes. La question du logement est rapidement abordée : attractivité des loyers, insalubrité de certains logements, comportement abusifs de loueurs. Même si « *On ne voit pas de mendicité* » comme le souligne P4, certains bailleurs privés peuvent avoir une attitude de « *marchands de sommeil* ». Le maire déplore cette situation et les conditions de vie de ses administrés. Propriétaires ou locataires, ils vivent parfois dans des logements pouvant être considérés comme « insalubres » mais ces situations restent invisibles car comme le regrette P4 : « *Les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux.* »

« *Le prix des loyers est raisonnable* »

Le tarif attractif des loyers facilite l'installation des foyers modestes à Noirétable. Les professionnels et les habitants interviewés partagent ce constat. Ainsi, H6 insiste sur le fait qu'« à Lyon, Clermont ou Saint-Etienne un trois-pièces c'est 600-700-800 euros, ici 150-250 euros. C'est pour ça que les jeunes viennent ici ». Deux femmes interviewées (H1 et H5) confirment le faible prix des loyers sur la communauté de communes des Montagnes du Haut Forez : « *Le prix des loyers est raisonnable* » ou encore « *Le loyer n'est pas cher* ». Les expulsions locatives par la Préfecture sont rares. P1 souligne que « *cette année une seule expulsion a été réalisée.* »

« *Avec le Bon Coin [...] j'arrive de Lille. Je viens à Noirétable parce que ce n'est pas cher, sans projet de vie, sans rien.* »

Grâce à internet des personnes attirées par le prix des loyers viennent de loin comme le souligne l'élue chargée aux affaires sociales : « *Avec Le Bon Coin, les logements à louer pas chers, les personnes se retrouvent débarquées sur le territoire, sans avoir pris la peine de regarder les éloignements géographiques, les modes de gardes des enfants ou l'accès à l'emploi. Il y a donc ces populations-là qui arrivent. Ce n'est pas une majorité.* »

« *Il faut faire avec* »

Être locataire lorsque l'on est en situation de pauvreté peut avoir des conséquences néfastes. Certains habitants nous ont confié que l'habitat n'était pas toujours à leur convenance. Mais comme en zone urbaine, « *il faut faire avec* ». H1 se plaint de l'humidité de son logement et souhaiterait

déménager. Dans un logement précédent, elle avait engagé une procédure afin qu'il soit déclaré insalubre. Elle déplore l'échec de cette démarche.

« J'aimerais faire des travaux » parole de propriétaire précaire

Pour les propriétaires précaires aussi, la situation est difficile. P2, assistante sociale, souligne l'insuffisance des aides spécifiques à l'entretien de leur logement : H7 a hérité de la maison familiale après une longue procédure. La maison est alors restée sans le confort minimal. Il a dû récupérer un poêle pour se chauffer. Il aimerait amener l'eau chaude mais n'a pu le faire faute de moyens financiers: *« J'aimerais faire des travaux, mais tout seul ce n'est pas facile. Ça me gêne pas de pas avoir de chauffage ou d'eau chaude, mais c'est de vieillir dedans, je suis jeune pour l'instant, mais dans 10 ans ou 20 ans ? »*. En lien avec P2, il a sollicité des aides. Le PACT LOIRE⁵¹ étudie son dossier pour une aide financière de mise aux normes de cette habitation.

« Quand les gens ont une petite retraite, ils ne peuvent pas aller en maison de retraite ».dixit le maire de Noirétable

Beaucoup d'habitants vivant à l'abord du bourg de Noirétable désirent se rapprocher du centre du village afin de bénéficier des services communaux. *« Dans le but de pouvoir maintenir leur vie à domicile et limiter la dépendance, beaucoup de personnes cherchent à vivre dans le bourg pour avoir les commerces à proximité. »* souligne P2. Ce rapprochement garantirait leur maintien à domicile, notamment, en limitant leurs déplacements.

Ce point est d'autant plus crucial pour les personnes âgées propriétaires de leur bien. Le maire souligne qu'il existe pour ces personnes un enjeu financier important. Lorsque le maintien à domicile n'est plus envisageable compte tenu de l'état fortement dégradé du logement, de la santé des personnes ou de l'éloignement des services de la commune, l'accueil en maison de retraite doit être envisagé. Mais le coût élevé de ce service est, pour de nombreux habitants, rédhibitoire. *« Quand les gens ont une petite retraite, ils ne peuvent pas aller en maison de retraite »*. dit le Maire. Ainsi, même si une aide financière peut être sollicitée, les propriétaires ont tendance à la décliner : *« pour les maisons de retraites; on fait une demande d'aide sociale qui est prélevée par le Conseil Général au décès. Plus d'héritage possible »*. En effet, le Président de la communauté de communes déplore que pour ces personnes l'aide octroyée est remboursable sur l'héritage de la

⁵¹ Mouvement associatif du secteur de l'amélioration pour l'habitat. Devenu SOLIHA en mai 2015.

dite personne créant ainsi une iniquité. « *Les gens qui ont un patrimoine très faible n'hésitent pas à faire appel à l'aide sociale. Pour les autres, ils sont hésitants* » Aussi, certains projets de logements adaptés pour les personnes âgées commencent à voir le jour sur la communauté de communes.

« Ici les hivers sont longs. Il faut compter 6 mois de chauffe »

De façon récurrente, les habitants font part de difficultés rencontrées face aux dépenses d'énergie. Ainsi, la température intérieure peut plafonner à 8°C chez certains agriculteurs pauvres. Le poêle à bois, pour ceux qui en ont un, ne permet pas toujours de chauffer suffisamment l'habitat. D'autres par manque de moyens, n'allument pas le chauffage lorsqu'ils rentrent le soir. Ils vont directement se coucher après leur journée de travail. H3 se souvient de la première année où il a vécu sur la communauté de communes : « *J'ai payé pour un million de fuel. Alors j'ai demandé au propriétaire si je pouvais monter une cheminée. Je [l'] ai montée et j'ai fait des économies.* » Les compétences des personnes sont ici mises à profit.

Le maire de Noirétable : « on trouve parfois des gens dans des taudis, et on se pose régulièrement la question : est-ce que l'on a beaucoup d'habitants comme ça sur la commune. »

La situation de pauvreté oblige les personnes à s'accommoder de conditions de logement précaires : trop loin, trop cher, trop froid. Les locataires du logement social sont finalement mieux lotis que les propriétaires pauvres et vieillissants. L'enjeu de cohésion sociale locale est patent : « *La crise du logement ne renvoie pas uniquement à la question d'avoir un toit, mais à une crise du modèle de société tout entier : le logement définit comment je m'inscris dans la cité, comment j'ai « droit de cité » dans le pays* ». ⁵²

L'emploi

« Pas de boulot, les patrons licencient, pas d'artisan, il y a rien » constate H6.

⁵² <http://www.union-habitat.org/les-hlm-le-mag/dossiers/le-logement-social-en-campagne/le-logement-socle-fondamental-de-1%E2%80%99autonomie> Travaux de Frédéric GILLI, économiste et géographe, chercheur associé au Centre d'Etudes Européennes de Sciences Po.

La crise a eu aussi des répercussions sur ce territoire

*« il n'y a pas d'emploi à Noirétable, hormis dans la restauration »
regrette H4*

Le recensement INSEE de 2012 fait apparaître un taux d'actifs ayant un emploi de 65%⁵³ parmi la population de la CCI des Montagnes du Haut Forez. Tous âges confondus, 29% de la population est employé ou ouvrier⁵⁴. Le taux de chômage au sens du recensement des 15-64 ans est de 10.4%⁵⁵. Il est pratiquement égal à la moyenne nationale. Le chômage touche de façon identique les hommes et les femmes, tous âges confondus. Cependant, les femmes âgées de 15 à 24 ans sont plus sévèrement impactées par le problème de l'emploi⁵⁶ et parmi celles qui sont salariées 45% sont à temps partiel⁵⁷

En 2013, le territoire compte 229 entreprises dont 61.6% sont des commerces, du transport ou des services divers⁵⁸. Il semblerait que la filière « sylviculture », spécificité du territoire, ne propose plus autant de travail que par le passé.

Les professionnels accompagnant la création ou le rachat d'entreprises déplorent le manque de préparation et de pérennité de nombreux projets. P6 souligne qu'il y a beaucoup de projets de reprise d'activités artisanales, commerciales et notamment dans le secteur agricole (élevage, agriculture et sylviculture) qui s'inscrivent souvent dans une alternative à l'emploi. Ils regrettent que les repreneurs ne prennent pas suffisamment la mesure de la difficulté et des moyens nécessaires pour pérenniser les exploitations agricoles. Ainsi, P7 insiste sur le nombre d'heures à consacrer pour s'engager dans une activité maraichère viable qu'elle soit dans le cadre de la culture ou de la vente. *« Ce n'est pas en faisant pousser trois patates et quatre poireaux que l'on peut arriver à vivre de son travail. »*

P6 illustre son propos par la situation d'un couple, repreneur d'une boulangerie rentable. Lui, fils de boulanger, voulait absolument s'installer à son compte. Malheureusement, rapidement le couple s'est retrouvé *« dans un engrenage. »* Le déficit de motivation de sa compagne et une grossesse difficile en sont les principales causes. Le manque de moyen financier n'a pas permis l'embauche d'un salarié alors nécessaire. Aujourd'hui, la liquidation financière de leur affaire est engagée. P6 rappelle l'importance pour les repreneurs potentiels de bien préparer leurs projets. La viabilité économique de l'entreprenariat dans ce contexte est souvent tributaire de la solidarité des proches.

53 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau EMP T1

54 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau EMP G3

55 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau EMP T4

56 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau EMP G2

57 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau ACT G1

58 Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – tableau DEN T1

H4 ajoute que les offres d'emploi sur Noirétable sont peu nombreuses et très ciblées.

Le taux de chômage sur le territoire est proche de la moyenne nationale, cependant les caractéristiques du territoire (distance, faible densité de population) ajoutées à un manque de moyens financiers et de préparation des projets d'entreprise rendent la situation des personnes très précaires sur le plan de l'emploi.

Les Déplacements

Pour le maire de Noirétable, «la plus grande des pauvretés dans nos territoires est due à l'éloignement».

Trois personnes interviewées mettent en avant la question des déplacements. Ils soulignent un manque significatif de transports publics portant atteinte à la mobilité des personnes. Les horaires aléatoires et inadaptés et le manque de trains sont autant de freins dénoncés.

Pour se rendre sur leur lieu de travail les habitants de la communauté de communes privilégient à 80.1% le transport en voiture, 1% utilisent les transports en commun, 8,2% marchent à pied, 1,5% sont en deux roues et 9,3% n'utilisent pas de transport⁵⁹

Les 229 entreprises locales, tout comme les services et commerces, sont en effet peu accessibles dans un contexte d'habitat dispersé et montagnard.

L'assistante sociale du Conseil Général travaillant à la Maison des Services rappelle que « *Le TIL dessert les gros villages, mais pas les petites communes et les horaires sont restreints* ».

Les caractéristiques du territoire comme la rudesse du climat ou encore le relief caractéristique de la moyenne montagne accentuent les difficultés de déplacement.

« *Une voiture est importante, mais coûte cher* » souligne H1. « *Il y a donc besoin d'avoir recours au transport public, mais peu de train, horaires de bus qui ne coïncident pas, en plus suppression du train du dimanche.* » déplore-t-il.

« Tout est démultiplié dans la ruralité: énergie, le temps et l'argent», constate H1

⁵⁹ Cf annexe 12 : Source INSEE – EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez – ACT G2

Chaque déplacement, lorsque l'on n'a pas de moyens de transports, oblige à réfléchir, à anticiper toutes les démarches et à s'inscrire dans une temporalité différente de celle de l'urbain. *« Besoin d'une logistique et d'une logique pour le moindre déplacement. »*

Pour les personnes âgées isolées, les déplacements se révèlent encore plus compliqués. Afin de remédier à ce problème récurrent, l'ADMR organise une livraison de repas, des après midis goûters et a développé un service de transport à la demande. L'obtention d'une subvention a permis l'achat d'un véhicule permettant de circuler à moindre coût. Le Conseil Régional a mis en place une navette pour se rendre au marché de Noirétable. Les habitants s'organisent aussi entre eux en monnayant parfois ce service.

« Ici, les jeunes ont l'habitude de se déplacer car ils ont été élevés comme cela » témoigne la référente de la Mission Locale.

Les jeunes ayant grandi en milieu rural ne semblent pas être affectés par la difficulté à se déplacer. Généralement, ils trouvent des solutions pour se rendre à leurs rendez-vous. Le réseau leur permet de pouvoir se déplacer assez librement. Cette aisance n'est pas manifeste chez les jeunes néo-ruraux. Habités à se déplacer en transport en commun dans les grandes agglomérations, ils n'ont pas les réflexes de la ruralité. Leurs déplacements sont freinés et demandent beaucoup plus d'énergie.

« Acheter une voiture, c'est inabordable. » nous explique H6

Le recours à la voiture est quasi obligatoire. L'impossibilité d'acheter un véhicule renforce le sentiment de pauvreté. Par ailleurs, les acteurs de terrain constatent l'augmentation de comportements à risque comme la conduite sans permis ou sans assurance.

H4 déplore une *« augmentation du budget transport. Pour chaque besoin, le déplacement véhiculé est nécessaire »*.

Ces plaintes sont la réalité de plusieurs des personnes interviewées. *« Avant avec un seul salaire nous pouvions acheter une voiture maintenant on ne peut pas »* renchérit H6. Ceux qui ne sont pas concernés par cette difficulté sont rattrapés par la difficulté de s'affranchir du montant de l'assurance automobile.

L'augmentation des dépenses liées au carburant plus onéreux sont également pointées « *C'est dur de compter ses sous pour mettre de l'essence* » déplore H5. Il existe une « *augmentation du budget transport pour chaque besoin* » souligne H4. Une « *consommation plus importante du carburant* » constate H5.

H2 précise « Je suis femme de Ménage à Salles, c'est à 6 kilomètres, c'est mon mari qui m'accompagne ».

L'ouverture récente de l'autoroute A89 permet un accès plus rapide et facilité vers les bassins d'emploi plus dynamiques. Néanmoins, quid des personnes non véhiculées ? Ces dernières soulignent que « *L'autoroute n'est pas loin, mais sans voiture, elle reste inaccessible.* ». La condition monétaire est un frein aux déplacements. La contrainte de l'éloignement et du manque de transport a un impact sur l'emploi. H2 regrettait d'avoir été contrainte de ne pas aller travailler « *Quand mon mari est parti voir ses parents, je n'ai pas pu aller travailler pendant 3 semaines, car il n'y avait pas de bus* ».

Le Directeur du collège Robert Schuman précise que : « L'éloignement des spécialistes rend difficile la prise en charge des collégiens. »

De même que la problématique des déplacements a une incidence sur l'emploi, elle constitue aussi un obstacle dans l'accès aux soins des personnes dans la précarité. Le directeur du collège Schuman souligne la difficulté rencontrée par les familles lorsqu'il y a une dyslexie importante ou nécessité d'une prise en charge psychologique.

Une personne non véhiculée est donc dans l'obligation de mobiliser un membre de sa famille ou un proche. Cette remarque sur les transports renforce le constat fait précédemment sur les conditions de la viabilité de l'entrepreneuriat local : la solidarité familiale et des proches, fonctionne comme une condition incontournable de la vie dans ce contexte rural. Tant que qu'une forme de convivialité faite d'échanges de services réciproques est entretenue, la pauvreté monétaire ne constitue pas une entrave majeure, mais qu'advierait-il si elle disparaissait ?

La Santé

La ville de Noirétable dispose d'une maison de santé depuis février 2015. Médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeute et ostéopathe se côtoient pour répondre aux besoins des habitants. Si les personnes rencontrées

apprécient cet établissement, ils regrettent le manque de spécialistes que ce soit dans le secteur médical ou paramédical.

P2 déplore le manque de spécialistes sur Noirétable, « *Pour l'orthophoniste, il faut aller à Boën ou Thiers, il y a un an d'attente. Il y a des gros besoins c'est primordial pour les enfants, on est sur des choses sérieuses* ».

L'offre de soins n'est pas toujours une condition suffisante pour inciter les personnes aux revenus précaires à consulter un praticien de santé. Ainsi, le responsable de l'association CILDEA explique que « *certaines personnes accompagnées [...] n'ont pas vu le médecin depuis l'armée.* »

Une attribution des droits de plus en plus difficile

P2 explique rencontrer un nouveau public mis en difficulté financière à cause du blocage du versement des indemnités journalières suite à la remise en cause d'arrêts maladie par le médecin conseil de la CPAM⁶⁰. De même, elle fait face à une augmentation des refus d'attribution d'allocation adulte handicapé par la Maison Loire Autonomie. Par contre, elle constate que la CMU⁶¹ et l'ACS⁶² sont facilement acceptées par la population car elles sont vécues comme des droits et non de l'assistanat.

Enfin, dans le milieu paysan, l'éloignement est un obstacle supplémentaire qui rend le suivi médical plus difficile. Le médecin n'est pas un réflexe dans la culture rurale.

L'analyse de contenu des entretiens sur les indicateurs de pauvreté décline sur ces quatre facettes de la vie locale – se loger, travailler, se déplacer et se soigner – toute une série de difficultés à surmonter pour les personnes vulnérables. Qu'il s'agisse de jeunes, de seniors ou de salariés retraités, de vieux agriculteurs sur de petites exploitations, de citadins demandeurs d'emploi attirés par les loyers modestes, d'épouse étrangère dans le cadre du regroupement familial, ou de mère célibataire, tous ont en commun de chercher des solutions en croisant l'offre de services de la collectivité et les « systèmes de la débrouille » reposant sur la solidarité des proches. Si le réseau des proches est un incontournable, ils n'ont cependant pas la même facilité à le créer ou l'entretenir.

Pour autant, tous ne se perçoivent pas comme étant des « pauvres », ou n'admettent pas d'en faire partie par dignité. Quels sont leurs ressentis face à leur condition ? Entre rester ou partir, quelles

60 CPAM : caisse primaire d'assurance maladie

61 CMU : couverture maladie universelle

62 ACS : aide au paiement d'une complémentaire santé

sont les choix auxquels ils réfléchissent ? Quels modes de vie s'inventent-ils dans ce contexte rural ? Quelles convivialités ? Quelles solidarités ?

2.3/Des attitudes différentes face à la pauvreté

Partir : *« beaucoup de gens de passage qui restent trois mois à un an et puis disparaissent »*

Nous notons une désillusion importante concernant les conditions de vie en milieu rural. Attirés par des loyers peu chers ou un désir de changer de mode de vie, les gens se rendent compte que cela ne suffit pas. Ils sont confrontés à la réalité de la vie à la campagne et notamment à l'isolement. P5 souligne *« Curieusement, les gens venaient de Chambéry, des Pyrénées. Ils ont atterri à Noirétable, on ne sait pas pourquoi ? Ils voulaient un loyer moins cher, un truc comme ça. Ils sont restés un, deux ans sans travail et ils sont repartis. »*. Pour un nombre important de professionnels, la principale cause de départ des habitants est liée à la *« désillusion et au problème de distance. »* Les personnes pensaient qu'elles auraient une vie meilleure, mais n'avaient pas conscience des difficultés et des contraintes liées à ce milieu : éloignement, déplacements difficiles nécessitant un véhicule, coût du carburant et de l'entretien. Pour P1 : *« on voit arriver des gens parce que les loyers ne sont pas chers et ce sont des gens qui ont des difficultés sociales importantes. »*. P4 ajoute que *« dans les familles en difficulté, on a beaucoup de gens de passage qui restent 3 mois à 1 an et puis ils disparaissent. Ils essaient la campagne en pensant que c'est plus facile. »*

Vivre caché / Rester digne et Fier : *« on ne voit pas de mendicité, ça c'est sûr. »*

Concernant le logement, nous constatons qu'il n'existe pas sur le territoire de personne sans domicile fixe. Pour autant, certains sont logés dans des logements pouvant être considéré comme "insalubres". Cette situation rend invisible les situations de pauvreté ou de précarité. *« Les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux. On ne voit pas de mendicité, ça c'est sûr »* illustre P4.

Parmi les habitants que nous avons rencontrés, peu se définissent ou se reconnaissent comme pauvres. Les professionnels quant à eux soulève qu' *« on ne parle pas de pauvreté, il y a de la fierté à la campagne. »* Il est difficile pour ces personnes de demander de l'aide. *« Elles ne veulent pas que ça se sache, car à la campagne tout se sait. »* déplore l'assistante sociale. *« Il y a une certaine dignité, c'est une démarche douloureuse d'accepter de l'aide »* ajoute-t-elle ainsi *« ils trouvent dégradant d'accepter les bons alimentaires »*.

L'ensemble de nos entretiens effectués tant auprès des habitants qu'auprès des professionnels, met en exergue les mots « *dignité* » et « *fierté* ». Les habitants veulent se débrouiller seuls. Demander de l'aide, est vécu comme une situation d'échec. H6 indique que « *la fierté c'est la première chose dans la vie. Quand il n'y a pas de fierté, la vie c'est fini !* » ajoutant « *il y a aussi de la retenue, car c'est un peu honteux.* ». P5 souligne que cette situation s'accroît selon l'âge des personnes « [Pour celles] *qui ont entre 70 à 80 ans, c'est par fierté qu'ils ne demandent pas* ».

Se contenter de ce que l'on a : « *faut pas faire du superflu, faut vivre un petit peu* ».

En milieu rural, il y a moins de tentations qu'en ville. Ainsi, les habitants semblent se contenter de ce qu'ils ont. Les personnes interrogées définissent leurs loisirs comme simples et liés à leur cadre de vie comme les promenades en forêt, la cueillette des champignons. Tous soulignent que Noiretable est doté d'une médiathèque et d'un cinéma avec des tarifs abordables. Ainsi, l'accès à la culture est possible pour une majorité de personnes. Pour autant, les personnes originaires des zones urbaines déplorent que les sorties sont plus compliquées: l'opéra, le théâtre ou les musées sont moins accessibles en raison de l'éloignement et du coût financier supplémentaire que cela entraîne. P2 remarque que « *Ça rentre dans les mœurs que les loisirs c'est secondaire* ». Les dépenses doivent être réfléchies, choisies. Les habitants ne succombent pas à la tentation du consumérisme, H7 indique que « *C'est limite, faut pas vouloir s'acheter un jean tous les deux mois. Faut pas faire du superflu, faut vivre un petit peu* ». Les habitants sont moins sollicités qu'en ville, pas d'hypermarché, de grands magasins ou encore d'espaces publicitaires à chaque coin de rue. P4 ajoute « *On ne dépense pas comme ça. C'est une autre mentalité, une autre génération.* »

Prendre des risques « *il y en avait un qui prenait des chemins de traverse pour ne pas croiser la gendarmerie, car il n'avait plus de permis ni d'assurance* ».

Certains habitants se retrouvent obligés de faire des choix budgétaires. Certains voient alors leur contrat d'assurance habitation, ou voiture, résilié pour cause d'impayé. D'autres diminuent leur couverture. P2 note une recrudescence de personnes qui n'ont « *plus d'assurance habitation, faute de paiement* ». P7, quant à lui, déplore que « *certains ne sont pas assurés ou mal assurés* ». Outre les risques encourus pour lui même et autrui en cas de sinistre, le défaut d'assurance oblige ces personnes à être sans cesse sur le qui-vive.

Des représentations différentes

Noirétable est perçu différemment selon les personnes. Ainsi, certains professionnels peuvent considérer qu'il existe peu de dispositifs et services. Pour exemple, P6 énonce que « Noirétable, *c'est perdu, il n'y a rien.* » alors que grand nombre d'habitants, au contraire, considèrent que leur ville possède des infrastructures, des écoles, médiathèque, cinéma, commerces, et différents services nécessaires à la vie quotidienne. Rappelons le propos de H6 « *ici, il n'y a rien qui manque [...] comme une grande ville.* »

Ces discours différents s'expliquent par des besoins distincts en fonction bien sûr des habitudes des personnes, de leur niveau de vie et de leurs loisirs. Nous pouvons également souligner que la perception des lieux par les habitants confirme le fait qu'ils se contentent de ce qu'ils ont sur place. Les professionnels déplorent l'abandon des jardins potager par certains habitants et en particulier des jeunes qui achètent leur nourriture toute prête. Agnès Roche dans son étude sur la pauvreté en milieu rural indique que « *concernant l'alimentation, contrairement aux idées reçues, le milieu rural est encore un endroit où il peut y avoir des difficultés à se nourrir. Disparition de la « culture potagère » avec l'uniformisation des pratiques alimentaires (livraison de surgelés par exemple)* ». ⁶³ Si chacun reconnaît que « le fait maison » coûte moins cher, l'évolution de la société tendant à la consommation pénètre la campagne dans un secteur pour le moins inattendu !

63 Agnès Roche, sociologue à l'Université d'Auvergne. Atelier Pauvreté en milieu rural du lundi 5 mai 2015

TROISIEME PARTIE

Après l'analyse des données d'entretiens, nous présentons les atouts et les faiblesses du territoire. Nous ferons une synthèse des réponses sociales données témoignant d'une implication importante des élus sur le territoire.

3.1/Atouts

« *La campagne n'est plus idéalisée comme elle pouvait l'être dans les années soixante-dix, mais bien rationalisée comme un espace où l'on peut vivre avec des ressources plus limitées qu'en ville. Ces nouveaux campagnards utilisent au mieux les allocations auxquelles ils ont droit (tel le RMI⁶⁴) et comptent sur la moindre cherté de la vie rurale pour améliorer sensiblement leurs conditions d'existence : là où ils vivent dans une certaine sobriété, il n'y a plus de pauvre à proprement parler.* »⁶⁵

La vie rurale est comparée à la vie urbaine dans le discours de locuteurs : plusieurs thématiques se dégagent de leurs propos

Une vie plus simple en retrait de la société de consommation

Ainsi H1 souligne qu'il y a « *moins de tentations en campagne, pas de lèche-vitrines* ». Bien qu'il y ait beaucoup de services et de commerces de proximité, les tentations sont moins nombreuses. H1 relie cela au statut de chef-lieu de Noirétable, les habitants sont en quelque sorte « *privilegiés* ». À notre surprise, la présence d'une « *multitude de services* » est soulignée : « *cuisine, médiathèque, deux écoles et un collège* » énumère H5. Du côté des professionnels on souligne aussi que ce statut de chef-lieu de canton concentre un nombre important de services.

Une qualité de vie meilleure qu'en ville

Dans son ouvrage « *La pauvreté en milieu rural* », Alexandre Pagès souligne « *qu'au risque de forcer le trait, le monde rural symbolisait des traditions dépassées que les jeunes générations rejetaient massivement. Avec l'évolution des mentalités, son image a profondément évolué. La campagne ne représente plus cette France pauvre et ridée [...]. Bien au contraire, elle est*

64 Aujourd'hui Revenu de Solidarité Active (RSA)

65 Lionel Thelen, « Alexandre Pagès, La pauvreté en milieu rural », Études rurales [En ligne], 175-176 | 2005, mis en ligne le 12 juillet 2006, consulté le 09 juillet 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/3257>

considérée comme un havre de paix [...] les Français souhaitent s'installer à la campagne pour bénéficier d'un cadre de vie plus agréable ⁶⁶ ». H1 indique « *en ville, si c'est pour vivre dans un clapier, je me défenestre* ». De nombreux témoignages mettent en "concurrence" le milieu urbain au rural. Tous soulignent mieux vivre en campagne qu'en ville. La notion d'aménité, définie par L'OCDE comme « *les attributs, naturels ou façonnés par l'homme, liés à un territoire et qui le différencient d'autres territoires qui en sont dépourvus* ⁶⁷ » est largement évoquée.

Le moindre coût des loisirs est apprécié. Une élue explique que « *les loisirs ne sont pas chers [comme la] baignade* ». H5 compare les prix pratiqués en ville et ceux à la campagne: « *la licence de badminton est moins chère* ». H4 souligne « *la sérénité et la tranquillité du milieu rural* ». Les plaisirs « *simples et peu onéreux* » sont mis en avant comme « *les promenades, la cueillette de champignons* ». H5 explique que les « *loisirs sont différents comme les randonnées.* » H6 compare avec la vie urbaine il y a « *trop de monde, trop de bruit. Dès que l'on quitte la maison, les voitures.* »

Une autoproduction alimentaire et beaucoup de « débrouille »

Une partie des interlocuteurs notamment les natifs du pays souligne l'avantage de pouvoir produire sa nourriture. Ainsi H7 relate : « *mes parents avaient quatre, cinq vaches, faisaient le jardin, la volaille. La famille s'en sortait comme ça* ». H4 soulignent que les gens « *n'ont pas de difficultés pour se nourrir, car tout le monde a un petit coin de potager* ». H3 rappelle qu'à la campagne, il y a toujours une possibilité de compenser le manque de ressources : « *Je fais mon jardin, s'il fallait aller au magasin pour tout prendre, je n'y arriverai pas financièrement* », avant de rajouter « *On peut se débrouiller, à la campagne, ce n'est pas comme à la ville.* »

Cependant, ces propos sont en contradiction avec ceux des élus et de plusieurs professionnels qui regrettent que les gens ne profitent plus de cette possibilité de produire leur propre nourriture.

La débrouille est citée comme étant un attribut des personnes vivant à la campagne. P4 bénévoles de l'ADMR indique : « *à la campagne les gens sont plus débrouillards* » « *même une femme seule, elle va se débrouiller pour planter quatre patates et faire du troc* ».

⁶⁶ Alexandre Pagès « La pauvreté en milieu rural », édition Presses Universitaires du Mirail, collection Socio-logiques dirigée par, Toulouse, 2005, p.29

⁶⁷ Définition de l'OCDE reprise dans le document du CEMAGREF « Les Aménités des espaces ruraux : quels enjeux ? », 2005.

Une Culture rurale du « prendre soin de la communauté »

Selon P3, adjointe aux affaires sociales, il existe à la campagne une solidarité, on se sent concerné, presque dans sa chair par la situation des autres : « *dans la ruralité on fait corps.* » P3 emploie une autre métaphore corporelle afin de décrire ce qui la guide dans son action : « *la ruralité permet de prendre à cœur la situation* ». Lors des rencontres avec les élus nous avons été surpris par la fine connaissance qu'ils avaient de leurs administrés et par leur implication à leur égard. Nous pensons à ces deux élus qui se sont relayés pour veiller auprès d'une personne âgée que l'hôpital avait renvoyée trop tôt à son domicile.

L'inter connaissance et le souci de l'autre

H1 oppose la campagne à la ville où « *vous ne connaissez pas les gens* ». Malgré l'éloignement dû à la dispersion de l'habitat et aux difficultés de transport, le thème de l'interconnaissance qui brise « l'isolement » est cité par une majorité de locuteurs. Cette connaissance part du souci du voisin comme le souligne H1 : « *c'est formidable, c'est ça la campagne tout le monde fait attention à l'autre* », une élue parle de « *connaissance mutuelle* ». P2 souligne que même si la solidarité se perd un peu, le souci de l'autre est toujours présent. Ainsi la mairie est alertée si une personne n'a « *pas rentré le bois* » ou pour « *un compteur d'eau qui ne tourne pas* ». H4 soulève qu'il existe une entraide dans la ruralité « *À mon arrivée sur Noirétable, je ne connaissais personne. Maintenant, je connais tous les parents d'élèves* », entraide qui vient compenser certaines faiblesses du territoire. L'absence d'anonymat et la solidarité existante en campagne sont pour H4 l'une des richesses de la ruralité « *Il y a plus de solidarité [à la campagne] qu'en ville: En ville on se dit bonjour. À Noirétable, on se parle.* »

3.2/Faiblesses

Stigmatisation et « intrusion » mal vécue

P2 souligne que les habitants assimilent les personnes en situation de précarité à des « *fainéants [qui] ne veulent pas travailler, [des] assistés.* ». Pour P4 « *en milieu rural, on se connaît tous aussi, cela n'est pas forcément une aide, cela peut être un handicap, car faire appel à l'aide ménagère ça veut dire qu'elle entre chez vous, dans l'intimité elles connaissent la famille. Car les gens ne veulent pas qu'on sache ce qui se passe chez eux.* »

Vie anachronique et vulnérabilité

« Au-delà du fait que les personnes n'ont pas conscience de l'anachronisme de leur style de vie, celles-ci préfèrent s'y abandonner jusqu'aux limites de leur survie plutôt que de faire appel à « l'assistance ». Cela aboutit, souvent, malheureusement, à des situations de dépendance extrême de « l'arriéré » vis-à-vis de la parentèle qui le soutient. D'où la perpétuation de contextes dignes des romans de Dickens, à l'insu des services censés apporter des réponses appropriées. ⁶⁸ » P7 illustre cette vision en ces termes : « Il y a une naïveté et une incapacité à pouvoir se défendre. Il peut arriver que dans le milieu agricole, certains paysans soient victimes d'escroqueries. Cela a été particulièrement le cas à l'époque des panneaux photovoltaïques ».

Difficulté d'Intégration : un entre-soi repéré

H1 relate la lenteur de son intégration dans la commune : « Il faut du temps, car je ne suis pas native du coin. » Elle témoigne de l'effort que cela demande : « il faut apprivoiser les gens, aller au-devant d'eux. » Ces propos sont repris par P9 : « Il faut faire ses preuves, être dans l'intention de s'intégrer. » Les plus jeunes se confrontent aussi à ces difficultés : « Certains élèves sont en souffrance, car ils sentent toujours qu'ils ne sont pas d'ici. On le voit que se sont des Parisiens ».

Les personnes venant de la « ville » et souhaitant reprendre une exploitation sont regardées avec méfiance. P 7 explique le regard des gens du cru sur ces nouveaux arrivants : « Les gens qui veulent monter des exploitations autres que celles de l'élevage ne sont pas bien vus par les éleveurs du secteur bovins. Ce n'est pas des paysans ça ! Ce n'est pas la même culture, ce n'est pas le même milieu ». Cela n'empêche pas P6 de souligner la difficulté d'attirer une nouvelle population. Etre agriculteur ne suffirait pas pour être reconnu comme un pair et donc accepté.

Reproduction sociale : « Tu seras paysan mon fils »

Pour P7, les exploitants agricoles souhaitent transmettre leurs biens à leurs enfants sans toujours se préoccuper de leurs aspirations : « Il y a une volonté des parents pour que leurs filles ou fils deviennent eux-mêmes agriculteurs ». Les jeunes reprennent l'exploitation de leurs parents sans formation professionnelle alors que c'est un élément très important. Il est nécessaire d'avoir un brevet de technicien agricole pour bénéficier des aides à l'installation et de la dotation jeune agriculteur. Cette aide s'élève de 16 000 à 32 000 €. Elle est variable en fonction de la localisation

68 Lionel Thelen, « Alexandre Pagès, La pauvreté en milieu rural », Études rurales [En ligne], 175-176 | 2005, mis en ligne le 12 juillet 2006, consulté le 09 juillet 2015. URL : <http://etudesrurales.revues.org/3257>

géographique de l'exploitation. L'aide est plus forte en montagne qu'en plaine. Par le biais des qualifications et diplômes acquis, l'agriculteur peut bénéficier de prêts avantageux. Les taux sont faibles 1 à 2 %. Les diplômes donnent accès au droit à produire et au droit foncier. Les terres agricoles sont mises à la vente ou à la location. Pour un jeune agriculteur désirant s'installer, il est préférable de louer les terres plutôt que de les acheter. L'argent économisé peut servir à l'achat de bétail ou de matériel.

3.3/Les réponses sociales

Nous avons rencontrés des professionnels très investis dans leur mission. Alexandre Pagès évoque cet investissement en ces termes : « *Dans un modèle d'arrangement négocié, les associations caritatives, les élus locaux, les fonctionnaires de l'État et les médecins jouent souvent un rôle d'intermédiaire et ils interviennent aux frontières des institutions*⁶⁹ ».

3.3.1/Les élus locaux

Les élus expriment leur solitude face à des situations parfois inimaginables sur une commune de 1 800 habitants, « *autant de précarité, de pauvreté ou de détresse* » comme le souligne P3. Ils ne sont pas des professionnels de la politique. Chacun a une activité professionnelle. Pourtant, ils se doivent d'être disponibles, informés de ce qui se passe au sein de la ville. Ils notent leur responsabilité vis-à-vis de la population mais aussi de l'Etat qui étend leur pouvoir de police. Le manque de moyens financiers se fait sentir, rappelons que le budget du CCAS est constitué par les « orphelines » du Casino. C'est un combat de tous les instants pour conserver un minimum de services à la population comme une cabine téléphonique, la desserte SNCF. P3 résume ainsi la situation : « *les lois viennent de l'urbain et ils ne se rendent pas compte. Pour avoir des services, il faut du temps. Nous n'arrivons pas à les avoir. Pas de lignes professionnelles avec le CG : perte de temps. Qu'ils viennent passer une semaine avec nous, et ils verront la problématique.* »

Les élus sont souvent sollicités par leurs administrés sur les questions du logement. L'élue est une figure du territoire repéré : on le croise, on discute et on peut lui demander de l'aide. Certaines familles préfèrent consulter le maire plutôt que de faire appel à l'assistante sociale. La collaboration entre la municipalité par le biais du CCAS et l'assistante sociale de secteur se révèle nécessaire et importante. L'élue aux affaires sociales rappelle que « [Nous travaillons] *de concert avec les AS,*

69 Alexandre Pagès : La pauvreté en milieu rural – Edition Presses Universitaires du Mirail –Toulouse – 2005 p108

dès qu'elles ont un dossier, elles le transmettent. Rencontres plus ponctuelles pour des situations dès qu'il y a une demande ».

La municipalité fait preuve d'une grande réactivité, avec discrétion et respect, pour intervenir sur les situations difficiles *« l'élue gère l'humain où les situations sont inimaginables ; Autant de précarité, pauvreté détresse sur une commune de 1800 habitants... »* déplore P3. Ce mode d'intervention, souvent invisible aux yeux des administrés, entraînent parfois des reproches : *« Les élus ne font rien »* et ce malgré la conviction, voire la vocation de certains élus *« nous sommes dans une société où c'est un devoir de s'occuper de la pauvreté, je ne le conçois pas autrement »*. P3 cite l'exemple de cette famille qui, souhaitant faire des économies, change de fournisseur d'énergie. Malheureusement, une erreur de relevé de compteur occasionne une facture exorbitante. La famille tente de trouver un terrain d'entente avec le créancier. Après plusieurs contacts téléphoniques stériles, la famille se confie à l'élue. Cette dernière contacte le fournisseur. Rapidement, une solution à l'amiable est trouvée. *« Ce qui me fait bondir c'est qu'en me présentant comme adjointe au maire de la commune de Noirétable, le geste commercial on va l'avoir et l'échelonnement de la facture ça sera cinq fois et pas trois fois !! C'est le pot de terre contre le pot de fer [...] C'est très regrettable. »*

Pour autant, les conseillers municipaux ne connaissent pas de manière exhaustive les conditions de vie de leurs administrés. Il est donc difficile de recenser les lieux où les habitations ne répondent pas aux normes de ce que l'on peut appeler « habitat ». L'élue municipale déclare : *« on trouve parfois des gens dans des taudis, et on se pose régulièrement la question : est-ce que l'on en a beaucoup d'habitants comme ça sur la commune ? On croit avoir fait le tour de notre territoire, et six mois après, nous sommes appelé sur une situation et nous nous rendons compte que le Monsieur ça fait vingt ans qu'il a un réchaud gaz de camping. »* Il existe des logements insalubres sur la communauté de commune de la montagne du haut Forez » déclare un responsable d'association. Pour une grande majorité d'entre eux, ceux-ci appartiennent à des propriétaires. *« Il y en a c'est vraiment Bagdad. Si on va les voir on prend un coup de fusil. Il ne faut pas toucher à leur domicile. Je les connais ce sont des gens très bien. Mais leur chez eux on ne peut pas en parler. En général ce sont des personnes âgées. Souvent ce sont des anciens agriculteurs. »*

3.3.2/La Maison des Services : centre névralgique de Noirétable

La Maison des Services exerce différentes missions dont une essentielle : être « *un pôle d'ingénierie locale pour la création et le développement des activités et des emplois*⁷⁰. » Elle a pour objectifs de favoriser l'accès à l'emploi et à la formation, accueillir, accompagner et suivre les porteurs de projet; repérer et construire les offres d'activité du territoire. Elle accueille également dans ses locaux les permanences de la Mission Locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La Maison des Services centralise les annonces d'offre d'emploi, de reprise d'activités, les offres de formation. Les rendez vous avec Pôle Emploi s'effectuent par l'intermédiaire des Visio guichets. Ces derniers évitent des déplacements longs et coûteux aux demandeurs d'emploi. En effet, l'agence de Pôle Emploi de Montbrison a déménagé dans la zone industrielle, loin du centre ville et des transports en commun. Le déplacement de Boën à l'agence dure environ 1h30 avec une voiture.

Le rapprochement des régions Auvergne et Rhône-Alpes en janvier 2016 va faire de la communauté de communes un axe important de cette nouvelle entité régionale. Les témoignages des habitants, professionnels et élus nous amènent à imaginer quelques pistes de travail pour le développement de ce territoire :

- ✓ Pérenniser la Maison des Services (financement et développement)
- ✓ Favoriser la synergie entre l'action des collectivités locales et des associations
- ✓ Informer sur les droits pour lutter contre le refus de l'assistanat, et toucher les plus vulnérables
- ✓ Améliorer l'offre de transports, renforcer l'entraide dans les déplacements (covoiturages, location de scooters pour les jeunes...),
- ✓ Transmettre et consolider la culture rurale d'interconnaissance et de solidarité auprès des jeunes générations,
- ✓ Changer les représentations sur les néo ruraux et mieux les accueillir, pour les intégrer à la communauté locale (événements associatifs, sportifs, échanges réciproques de savoirs...),
- ✓ Encourager la création d'activités de l'Economie Sociale et Solidaire,

70 Extrait du bilan d'activité 2013 de la MSMF. [En ligne] http://www.eplea-roanne.educagri.fr/fileadmin/user_upload/pdf/MSMF/bilan_MSMF_2013_BD.pdf , p.4, consulté le 26 juillet 2014.

CONCLUSION

Une aspiration à vivre à la campagne

Edgar Morin souligne le désir de plus en plus important de partir de la ville pour aller vivre à la campagne : « *Ce mouvement vers les campagnes est le fait de jeunes gens tentés par l'agriculture biologique, l'élevage, la viticulture, et de retraités qui recherchent paix et harmonie; [...] On peut envisager que l'accroissement des stress urbains, que l'augmentation du nombre de retraités, que la force d'appel d'une nouvelle vie rurale ou pastorale développeront cette tendance*⁷¹ ». Cette aspiration ne touche pas seulement une catégorie de la population aisée mais aussi les personnes plus démunies ainsi que nous avons pu le constater tout au long de notre étude. La vie moins chère n'est pas le seul argument pour venir s'installer loin de ce que l'on nomme aujourd'hui « pôles urbains ». La qualité de vie, « les aménités rurales », l'interconnaissance, le calme, mais aussi des services de proximité plus humains même si certains s'éloignent, expliquent ce renversement (exode urbain ?).

Un monde d'initiatives

Cette étude a fait ressortir le dynamisme des acteurs, élus, professionnels (ADMR, MDS, Cildea), des bénévoles et des habitants de ce territoire. Nous nous sommes demandés si le dynamisme de tous ces acteurs est lié à la culture rurale, la volonté de s'en sortir malgré tout, « la débrouille ». Nous faisons l'hypothèse que le territoire avec la rudesse de son climat, les distances à parcourir, façonne les habitants comme les vagues sculptent les rochers côtiers. L'exemple des jeunes issus du « cru » qui s'en sortent mieux dans les déplacements que les nouveaux arrivants nous confortent dans notre intuition. Mais ces hypothèses demanderaient à être vérifiées par des études sur d'autres territoires présentant des caractéristiques analogues. Quoiqu'il en soit, il nous semble que ce dynamisme, cette inventivité constituent de bons points d'appui pour le développement d'initiatives locales contre l'exclusion des personnes les plus précaires. La question des déplacements, nodale car impactant les autres domaines comme la santé, le travail, apparaît comme un enjeu majeur dans ce type de territoire. La pauvreté venant renforcer les effets de l'éloignement des services. Phénomène qui peut enfermer les personnes dans un cycle infernal. Sans travail, comment acheter une voiture ? Mais sans voiture comment trouver du travail ? Des initiatives locales comme le développement d'un service de transport de personnes à la demande semblent

71 Morin E., 2011, La Voie, pour l'avenir de l'humanité, Fayard, 307 p.

très intéressantes. Des actions en direction des services responsables des transports publics (Région, Département) comme la mobilisation des élus et des habitants pour le maintien de la gare de Noirétable sont aussi indispensables. La mobilisation de fonds européens déjà sollicités par la MDS notamment, est aussi une piste à explorer. Des actions comme celle du Cildéa, s'appuyant sur les savoir-faire agricoles des habitants pour aider des personnes désorientées, nous semblent autant d'initiatives à soutenir car, ne reposant pas sur l'assistanat, elles permettent de redonner de la fierté aux personnes tout en retissant le lien social qui tend parfois à se déliter.

Un enjeu de lutte contre le risque d'exclusion sociale

Toutes ces initiatives ne doivent pas négliger plusieurs points de vigilance liés aux traits de la culture rurale révélés lors de nos entretiens : un sentiment de fierté qui fait qu'on se cache (d'où l'expression pauvreté cachée), le repli sur soi, la « pauvreté intellectuelle » exprimée par une personne de l'ADMR, la stigmatisation des personnes les plus précaires, la méfiance vis à vis des nouveaux arrivants. Autant d'éléments qui peuvent renforcer la marginalisation des personnes en situation de pauvreté s'ils ne sont pas pris en compte.

Un dynamisme « caché » ?

Dans la commande de la MRIE, il est question de « pauvreté cachée » donc invisible. Cette discrétion, « pudeur », liée à la culture rurale, nous l'avons aussi rencontrée du côté des acteurs professionnels et bénévoles mais aussi chez les habitants. Les phénomènes de pauvreté existent et ils ne doivent pas rester sous silence au risque d'une fracture sociale et de la marginalisation des personnes concernées. Cependant, ce travail nous a permis de faire ressortir tout le dynamisme des acteurs de ce territoire rural. Malgré toutes les difficultés liées à la raréfaction des services, aux restrictions budgétaires, nous souhaitons souligner comme Martin Vanier l'importance de changer nos représentations en mettant en lumière ce dynamisme rural. « *Les campagnes [...] se réinventent toutes seules. Ce qu'il faut donc réinventer, sous cette impulsion, c'est la façon d'en parler, de se les représenter à nous mêmes, de nous les rendre pleinement contemporaines*⁷². » Et si, renversant le paradigme où le rural n'existe qu'à défaut de l'urbain, le dynamisme de ces territoires, sa force, faite d'initiatives, de solidarités et de créativité servaient de modèle quant à la lutte contre les exclusions sur d'autres territoires.

72 Martin Vanier, Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, Editions Quae, Lyon, 2015, p.5.

BIBLIOGRAPHIE

CGET : « Aménager les nouvelles ruralités : quand l'urbanisation des campagnes oblige à les penser et les développer autrement » n°3 juillet 2015, 4 pages.

CNRS. (2015). *Lexicales, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*. Consulté le novembre 2014, sur CNRTL: <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/mis%C3%A8re>

COMPIGNY, A. (1913). *Histoire documentaire du pays de Noirétable*. Lyon: Imprimerie A.Rey.

Contribution d'auteurs. (2001, mars N°41). Expérience de la ruralité. *EMPAN* ,

GIONO, J. (1983). *L'homme qui plantait des arbres*. Paris: Gallimard.

HOUILLON Vincent, L. T. (2001). Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens. *Espace, populations et sociétés* , 195-200.

IMBERDIS, .F. (1939). *Les routes médiévales: mythes et réalités historiques*. Consulté le 3 octobre 2014, Persée : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_1243-2563_1939_num_1_4_3011

INSEE. (s.d.). *Table d'appartenance géographique des communes*. Consulté le Novembre 17, 2014, sur INSEE: <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/table-appartenance-geo-communes.htm>

LABBENS.J (1978). *La disqualification sociale vingt ans après*. Paris: Gallimard.

LEGER, F, SIMON,A. *Rhône-Alpes : une région riche, mais des inégalités qui s'accroissent*. Consulté le 26 Septembre 2014, sur INSEE:] http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=8&ref_id=22105

Lexique des sciences sociales. (1988). Toulouse: Dalloz.

MRIE. (2014). Dossier 2014: *Pauvretés Précarités Exclusions*. Lyon.

MRIE. (2014). *Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? Focale territoriale sur deux communes situées en espace "périurbain lointain": Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey*. Lyon.

MRIE. (2015). *Quelle(s) pauvreté(s) dans les territoires périurbains ? L'exemple d'Andrézieux-Bouthéon*. Lyon.

PAGES, A. (2004). *La pauvreté en milieu rural*. Toulouse: Presses Universitaires du Mirail.

PAUGAM, S. (2009). *La disqualification sociale*. Paris: PUF.

REGHEZZA, M. (2013). Le défi des inégalités. *Observatoire des inégalités* .

REY, A. (2012). *Dictionnaire historique de la langue Française*. Paris: LE ROBERT.

Rhône-Alpes, R. R. *VIARHONA*. Récupéré sur <http://www.rhonealpes.fr/23-carte-d-identite.htm>

ruraux, I. e. (2009). *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*. Paris.

GLOSSAIRE

AAH : Allocation Adultes Handicapés

ACS : aide au paiement d'une complémentaire santé

ADMR : Ex « Aide à Domicile en Milieu Rural »

CCAS : Le Centre Communal d'Actions Sociales

CILDEA : Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités

CMU : Couverture maladie universelle

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

IGAS : Inspection Générale des Affaires Sociales

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économique

MRIE : Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique

ONPES : Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale

RSA : Revenu de Solidarité Active

TIL : Transports Interurbains de la Loire

ZAU : Zonage en Aires Urbaines

ANNEXES

Annexe 1 : lettre de mission.....	II
Annexe 2 : liste et guides des entretiens.....	IV
Annexe3 : définitions des pôles.....	IX
Annexe 4 : appartenance géographique des communes au 1 ^{er} janvier 2013.....	X
Annexe 5: carte classification.....	XI
Annexe 6 : population en Rhône-Alpes.....	XII
Annexe 7 : représentation spatiale de la CC des Montagnes du Haut Forez.....	XIII
Annexe 8 : la ligne régulière du TIL.....	XIV
Annexe 9 : horaires ligne 11 et 80.....	XV
Annexe10 : Extrait analyse des données habitants.....	XVII
Annexe 11 : extrait analyse des données professionnels et élus.....	XIV
Annexe 12 : statistiques EPCI de la CC des Montagnes du Haut Forez.....	XXI

ANNEXE 1

QUELLE PAUVRETE DANS LES TERRITOIRES RURAUX ?

Investigation de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez

La MRIE :

La Mission régionale d'Information sur l'Exclusion (MRIE) est une association qui vise à créer des espaces de connaissance sur les questions de pauvreté/précarité en Rhône-Alpes, une connaissance co-construite avec l'ensemble des acteurs concernés : État, Région, les 8 Conseils Généraux, des collectivités locales (communes et/ou CCAS), un réseau dense d'associations de toute taille, des universitaires, et surtout les personnes qui vivent la pauvreté. Notre ambition est de produire une connaissance qui soit mobilisatrice pour l'action.

Le travail du groupe d'étudiants du Collège Coopératif :

Au cours de l'année 2015, un groupe d'étudiants en formation continue (DEIS⁷³) au Collège Coopératif et en stage chez nous vont mener une réflexion sur la pauvreté en milieu rural, et plus particulièrement sur Noirétable et le territoire de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez. Il s'agit notamment de s'interroger sur la nature de cette pauvreté, les enjeux de ces territoires, les énergies mobilisées et actions mises en œuvre vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté. Ce projet est, entre autre, une prolongation des analyses territoriales menées sur les territoires périurbains (ces travaux ont fait l'objet de publications en 2014⁷⁴).

Au-delà des données statistiques/géographiques qu'il est possible de recueillir sur le territoire, ce travail sera essentiellement construit à partir de rencontres et d'échanges réalisés avec des acteurs locaux d'horizons divers : élus, personnes concernées par la pauvreté, professionnels ou bénévoles, l'idée étant de dépasser le simple état des lieux pour dégager des processus.

⁷³ DEIS Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale – « *Le DEIS forme différents profils, appelés aujourd'hui "cadres développeurs", qui sont en capacité de penser d'un point de vue stratégique et prospectif, le développement ou l'adaptation de l'offre de service* » Définition Collège Coopératif Rhône-Alpes.

⁷⁴ Site internet : www.mrie.org – rubrique « Nos publications » - Cf. la partie 6 du Dossier de la MRIE « pauvretés, précarités, exclusions » ainsi que les publications concernant Loriol-sur-Drôme (octobre 2014) et Ambérieu-en-Bugey / Saint-Rambert-en-Bugey (juillet 2014).

Le travail s'oriente dès à présent vers une prise de contact avec des acteurs qui s'impliquent sur le territoire auprès des populations en situation de fragilité économique et sociale et les personnes directement concernées. C'est pour cette raison que nous vous avons contacté(e-s). Nous vous remercions d'avance de l'accueil que vous réserverez aux étudiants, par ailleurs, professionnels chevronnés du travail social.

Coordonnées :

Etudiants du Collège Coopératif en charge de ce travail :

- Gladys BROUARD
- Karima BOUKACEM
- Pierre MORAND
- Stéphane NÉGRIER
- Marie-Ange VENCK

MRIE (Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion)

14 rue Passet - 69007 LYON

Tél : 04 37 65 01 93

Fax : 04 37 65 01 94

Email : mrie@mrie.org

Contacts privilégiés : Annaig ABJEAN (directrice) et Flora PERRIER

ANNEXE 2

Liste entretiens

16 entretiens ont été réalisés entre le 13 février 2015 et le 21 mai 2015

HABITANTS		Date entretien	PROFESSIONNELS		date entretien
H1	Habitante	23/03/2015	P1	Président Com com et maire Noirétable	13/02/2015
H2	Habitante	20/04/2015	P2	AS secteur	23/03/2015
H3	Habitant	20/04/2015	P3	élue	23/03/2015
H4	Habitante	20/04/2015	P4	ADMR	20/04/2015
H5	Habitante	24/04/2015	P5	Banque alimentaire	20/04/2015
H6	Habitant	24/04/2015	P6	Maison des Services	24/04/2015
H7	Habitant	24/04/2015	P7	CILDEA	21/05/2015
			P8	Mission Locale	21/05/2015
			P9	Principal et CPE Collège Schuman	21/05/2015

LES GUIDES D'ENTRETIEN

1/ Guide d'entretien avec les habitants.

Entretien non directif.

Objectif de l'entretien : obtenir un témoignage du vécu de la situation de pauvreté au quotidien.

Durée : de 1h à 1h30.

Points importants :

- un seul intervieweur
- proposer un endroit propice souhaité par la personne, domicile ou autre
- proposer un horaire qui peut convenir à la personne
- assurer à la personne qui n'y aura pas de témoin gênant
- présenter la lettre d'introduction
- ne pas utiliser le mot « enquête »
- préciser que cet entretien restera anonyme
- préciser que nous ferons un retour sur les contenus à toutes les personnes interrogées. Il y aura un rapport écrit avec des citations des personnes mais celles-ci resteront anonymes
- montrer qu'on est vraiment intéressé par sa manière de vivre les choses
- posture : c'est la personne qui doit nous apprendre sur le sujet
- ne pas couper la personne, ne pas couper les silences sauf s'ils deviennent pesants, poser les questions tranquillement, en rondeur, relancer en reprenant la fin de la dernière phrase de la personne.

Déroulement : L'entretien doit se dérouler en deux phases. Une première phase où la personne s'exprime librement sur ses préoccupations au regard de sa situation.

Guide d'entretien :

Se présenter : professionnels en formation continue, mandaté par la MRIE pour effectuer une étude sur le thème de la pauvreté en milieu rural sur le territoire de la communauté de communes de Noirétable.

Proposer à la personne se présenter.

Première phase :

Question assez générale sur la situation de la personne, du type : compte tenu de votre mode de vie ici sur le territoire de Noirétable, quelles sont vos préoccupations ?

Deuxième phase :

Quels sont ses projets, ses ressources, ses centres d'intérêt ?

Demander de développer les différents aspects abordés et ouvrir sur les thèmes non évoqués (monétaires, travail, logement, santé)

Relations de la personne avec les différents services, la laisser énumérer. Ces services sont-ils accessibles ?

Quelles sont les solidarités locales ? Les modes d'entraide ?

À la fin de cette phase aborder les atouts et faiblesses du territoire.

Vers la fin de cette phase, demander à la personne si elle peut nous orienter vers des personnes pour des entretiens.

Cartouches d'identification:

Age, situation maritale, enfants, formation, emploi...

2/ Guide d'entretien avec les professionnels

C'est un entretien non directif.

Objectif de l'entretien : obtenir différentes approches de la pauvreté afin d'obtenir un croisement des différents points de vue : l'élu, le travailleur social, le responsable associatif... Chacun donne une intelligence aux phénomènes étudiés. La pluralité des points de vue permet par la suite des préconisations bien plus riches et intéressantes.

Durée : de 1h à 1h30.

Points importants :

- ne pas se positionner en tant qu'expert
- il faut montrer qu'on est vraiment intéressé par sa manière de vivre les choses
- posture : c'est la personne qui doit nous apprendre sur le sujet.
- ne pas couper la personne, ne pas couper les silences sauf s'ils deviennent pesants, poser les questions tranquillement, en rondeur, relancer en reprenant la fin de la dernière phrase de la personne.

Déroulement : L'entretien doit se dérouler en deux phases. Une première phase où la personne donne son cadre de référence sur la pauvreté. Pour vous la pauvreté c'est quoi ? Une deuxième phase où sont repris les différents critères de pauvreté. Ce schéma est théorique.

Guide d'entretien

Se présenter : étudiants du collège coopératif, mandatés par la MRIE pour effectuer une étude sur le thème de la pauvreté en milieu rural sur le territoire de la communauté de communes de Noirétable.

Proposer à la personne se présenter, de présenter son service.

Première phase :

Question assez générale concernant la pauvreté du type : de votre point de vue qu'est-ce qui fait problème par rapport à la pauvreté sur le territoire ?

Deuxième phase :

Demander de développer les différents aspects abordés et ouvrir sur les thèmes non évoqués (monétaires, travail, logement, santé)

À la fin de cette phase aborder les atouts et faiblesses du territoire, les atouts et faiblesses de son service.

Vers la fin de cette phase, demander à la personne si elle peut nous orienter vers des personnes pour des entretiens.

Cartouches d'identification :

Ancienneté dans le poste, formation, son âge, est-elle domiciliée sur le territoire ? Situer la personne dans son cadre et notre problématique.

3/ Guide d'entretien avec les élus

Nous avons opté pour des entretiens non-directifs avec les élus aussi n'avons-nous pas de guide d'entretien pré-établi.

ANNEXE 3

DEFINITIONS

Pôle urbain :

Le pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue également des moyens pôles- unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois. (insee)

Couronne :

La couronne recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain. Ce sont des communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Commune multipolarisée :

Les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » sont les communes dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

ANNEXE 4

Appartenance géographique des communes au 1er janvier 2013

France

Variables Documentation

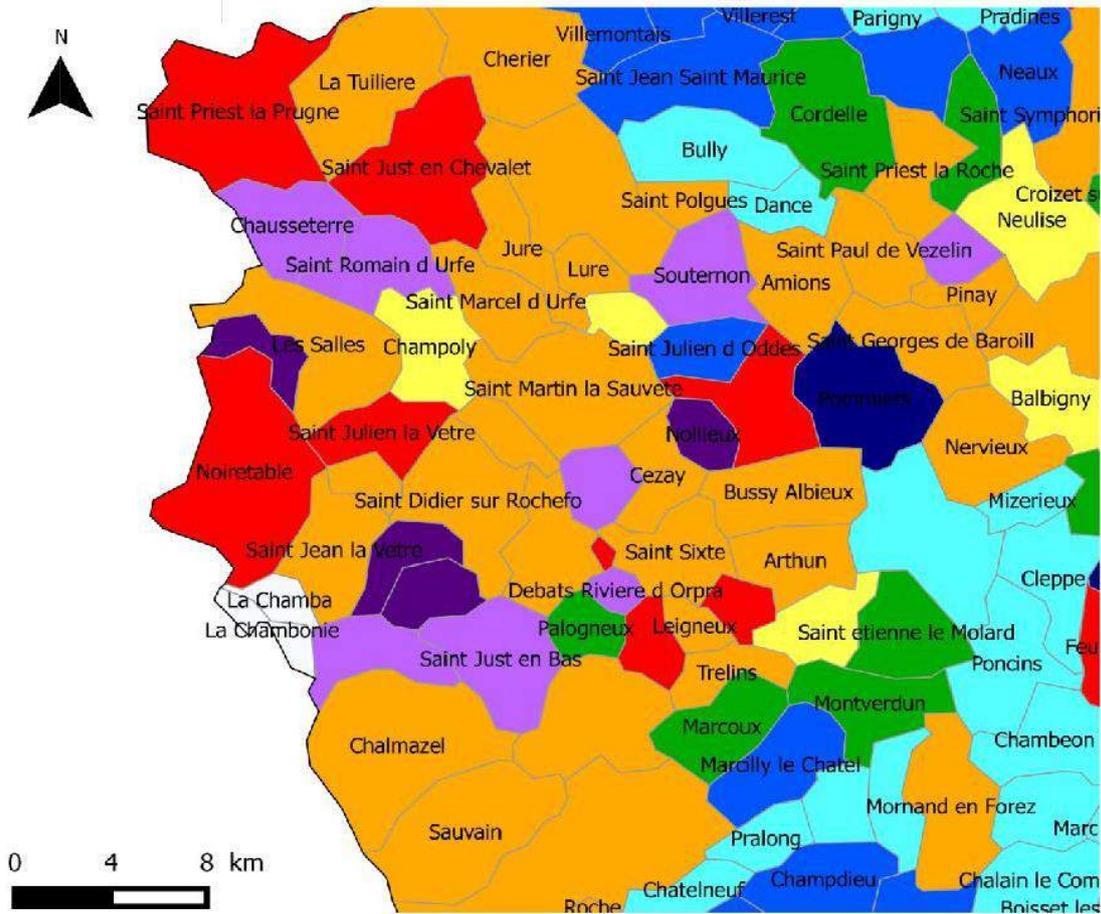
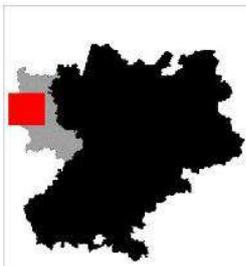
© Insee Source : Insee, Code officiel géographique

Code géographique	Libellé géographique	Région	Département	Unité urbaine 2010	Aire urbaine 2010	Tranche détaillée d'unité urbaine 2010
CODGEO	LIBGEO	REG	DEP	UU2010	AU2010	TDUU2010
42159	Noirétable	82	42	42000	000	06
42230	Saint-Germain-Laval	82	42	42000	000	06
42248	Saint-Just-en-Chevalet	82	42	42000	000	06
42249	Saint-Just-la-Pendue	82	42	42000	000	06
42318	Usson-en-Forez	82	42	42000	000	06

ANNEXE 5

Une classification socio-économique des habitants des communes rhônalpines

Autour de Noiretable



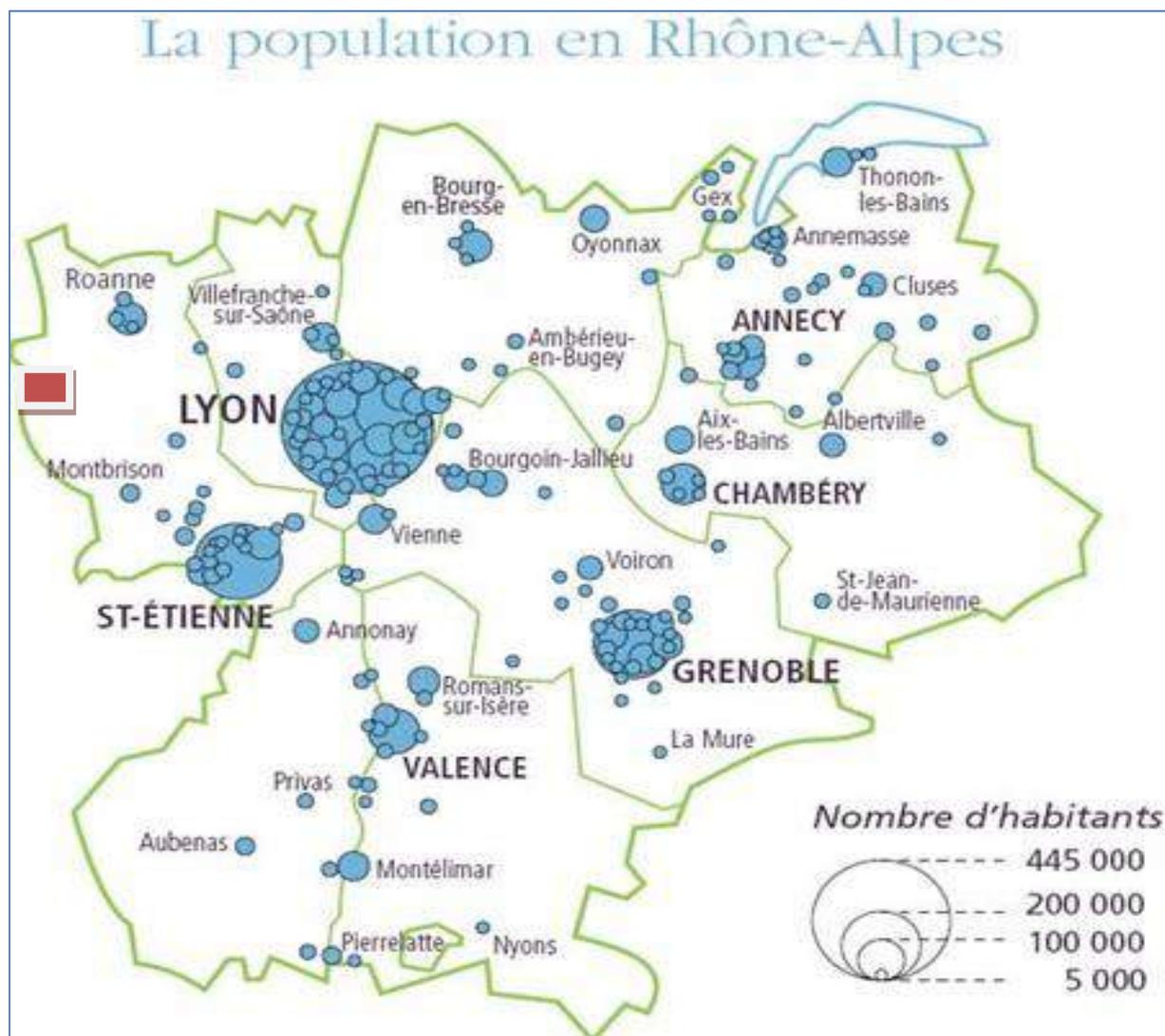
Classes

- Pauvre et isolée, logement vétuste
- Pauvre et inactive, population âgée
- Pauvre, peuplée et délaissée
- Petite commune modeste
- Ville moyenne avec habitat social
- En montagne, emploi précaire
- Périurbaine en croissance démographique
- Périurbaine florissante
- Commune prospère typique
- Riche en tout point
- Commune de moins de 70 habitants

Source :
Classification réalisée sur 15 indicateurs socio-économiques (démographie, revenu, logement, emploi et territoire).
Données Insee datées de 2010 et 2011.

Conception/réalisation :
R. Ferret, F. Perrier et F. Tannous, MRIE, septembre 2014

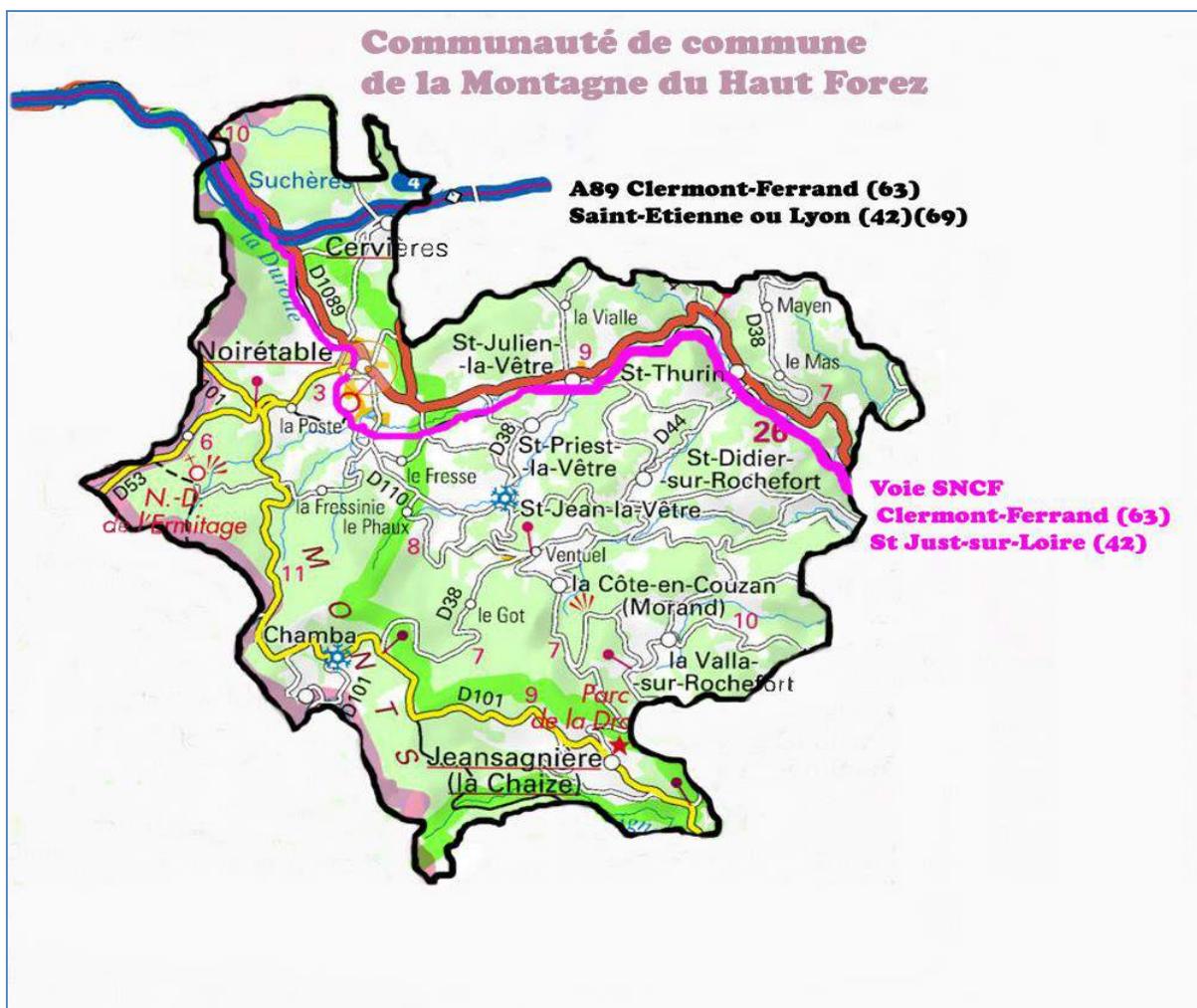
ANNEXE 6



 Localisation de la communauté de communes des Montagnes du Haut-Forez

ANNEXE 7

Représentation spatiale de la communauté de commune des Montagnes du Haut Forez



80**NOIRETABLE - VISCOMTAT - VOLLORE MONTAGNE**Transporteur **KEOLIS PAYS DES VOLCANS : PONT-DE-DORE - 04 73 80 10 12 - www.keolispaydesvolcans.com**

Jours de circulation		Jours de circulation	
	S		S
Circule en période scolaire	oui	Circule en période scolaire	oui
Circule en période de vacances	oui	Circule en période de vacances	oui
Renvois à consulter	1 富	Renvois à consulter	1 富
NOIRETABLE	11.00	VOLLORE-MONTAGNE	08.30
VISCOMTAT	11.10	VISCOMTAT	08.40
VOLLORE-MONTAGNE	11.20	NOIRETABLE	08.50

im p. Decombat - Geizat - 04 73 25 06 62

1 : ne circule pas du 3 août 2015 au 30 août 2015.**富 Réserve obligatoire la veille avant 17h00 au 04 73 80 10 12****e : vacances scolaires d'été.****h : autres vacances scolaires.**

ANNEXE 10

LES HABITANTS

Acteurs	Titre	Critères	Sous critères	Propos
H1	Pauvreté	Monétaire	Insuffisance des revenus	Une voiture est importante mais coûte cher
H1	Pauvreté	Monétaire	Insuffisance des revenus	"16 euros 25 par jour, comment vivre avec ça ?"
H1	Pauvreté	Monétaire	Société de consommation	Un train de matin et un retour l'après midi : tentations, lèche-vitrine
H1	Pauvreté	Monétaire	Prévoyance obligatoire	Si je n'avais pas eu d'argent de côté, je serai sous les ponts
H1	Pauvreté	Monétaire	Prévoyance obligatoire	"J'ai mon écurieuil"
H1	Pauvreté	Logement	Coût des loyers	En ville, si c'est pour vivre dans un clapier, je me défenestre
H1	Pauvreté	Logement	Coût des loyers	Prix raisonnable des loyers
H1	Pauvreté	Logement	Limitation du choix	Logement insalubre. Dur de lutter contre le froid. Tenue vestimentaire à adapter
H1	Pauvreté	Logement	Limitation du choix	Le premier qui accepte mon dossier sans ressources
H1	Pauvreté	Logement	Limitation du choix	Pas de ressources, freins pour accéder à un logement.
H1	Pauvreté	Logement	Limitation du choix	"Pour déménager, c'est hors de prix (...) si je souhaitais me rapprocher de l'urbain"
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Tout est démultiplié dans la ruralité : énergie, le temps et l'argent
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Besoin d'une logistique et d'une logique pour le moindre déplacement
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Peu de déplacements possibles : peu de train
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Une voiture est importante mais coûte cher
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Il existe des cars qui ne coïncident pas. C'est donc dissuasif
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	Suppression du train du dimanche.
H1	Pauvreté	Déplacement	Durée des déplacements	On a le temps, mais pas l'argent ou l'argent, mais pas le temps
H1	Pauvreté	Déplacement	Optimisation	Besoin d'une logistique pour le moindre déplacement
H1	Pauvreté	Déplacement	Limité au strict minimum	Physiquement, je n'ai pas la santé de faire les trajets deux fois par semaine
H1	Pauvreté	Santé	Limité à l'essentiel	Physiquement, je n'ai pas la santé de faire les trajets deux fois par semaine

H1	Pauvreté	Santé	Limité à l'essentiel	Pas les moyens de s'offrir des soins de confort, c'est-à-dire pas remboursés. Dans ma situation, c'est indispensable"
H1	Pauvreté	Emploi	Accès à l'emploi difficile	Noirétable n'est pas une zone dynamique au niveau de l'emploi
H1	Pauvreté	Emploi	Accès à l'emploi difficile	Aurait aimé engager une formation, mais pas de ressources
H1	Pauvreté	Emploi	Accès à l'emploi difficile	Quelques mission intérim permet de bénéficier de prestations : statut différent
H1	Pauvreté	Emploi	Accès à l'emploi difficile	Inscrite à Pôle emploi depuis 4 ans
H1	Pauvreté	Emploi	Accès à l'emploi difficile	On est jamais mieux aidé que par soi-même
H1	Ruralité	Atout	Rural versus Urbain	"Il y a une question de caractère pour vivre en milieu rural"
H1	Ruralité	Atout	Rural versus Urbain	Moins de tentation en campagne. Pas de lèche vitrine
H1	Ruralité	Atout	Rural versus Urbain	En ville, si c'est pour vivre dans un clapier, je me défenestre
H1	Ruralité	Atout	Rural versus Urbain	Précarité moins ressenti
H1	Ruralité	Atout	Qualité de vie	Village où il y a beaucoup de services, de commerces
H1	Ruralité	Faiblesse	Dispositif	Pour la reconnaissance de ma situation, deux dossiers à instruire et donc autant de rendez-vous à prévoir
H1	Ruralité	Faiblesse	Dispositif	Tout est démultiplié dans la ruralité : énergie, le temps et l'argent
H1	Ruralité	Atout	Dispositif	Chef lieu où nous sommes privilégiés.
H1	Ruralité	Atout	Dispositif	Commune où les services sont sur le territoire
H1	Ruralité	Atout	Coût des loyers	Prix raisonnable des loyers
H1	Ruralité	Faiblesse	Durée des déplacements	Suppression du train du dimanche.
H1	Ruralité	Faiblesse	Durée des déplacements	Il existe des cars qui ne coïncident pas. C'est donc dissuasif
H1	Ruralité	Faiblesse	Durée des déplacements	Peu de déplacements possibles : peu de train
H1	Ruralité	Faiblesse	Durée des déplacements	On a le temps, mais pas l'argent ou l'argent, mais pas le temps
H1	Ruralité	Faiblesse	Intégration	Il faut du temps car je ne suis pas natif du coin
H1	Ruralité	Faiblesse	Intégration	Il faut apprivoiser les gens, aller au devant d'eux
H1	Dispositif	Maison des services	Indispensable	Le service c'est rendre service
H1	Dispositif	Maison des services	Indispensable	Lien vital pour les habitants. Lieu de rencontres
H1	Dispositif	Maison des services	Indispensable	Tous les services en un même lieu

ANNEXE 11

**TABLEAU DE SYNTHÈSE - PROPOS DES PROFESSIONNELS & DES ACTEURS
DU TERRAIN**

Acteurs	Titre	Critères	Sous critères	Propos
P1	Pauvreté	Monétaire	Société de consommation	Celui qui achètent tout, si tu l'achète transformé alors là, ça coûte la peau des fesses
P1	Pauvreté	Monétaire	Société de consommation	Aujourd'hui 90 % de nos jeunes achètent des trucs tout fait, c'est une évolution sociétale.
P1	Pauvreté	Monétaire	Société de consommation	Les gens préfèrent acheter des produits transformés plutôt que de jardiner
P1	Pauvreté	Monétaire	Choix	"Des personnes âgées réduisent leur niveau de vie pour maintenir leur assurance"
P1	Pauvreté	Monétaire	Faible ressources	Quand les gens ont une petite retraite, ils ne peuvent pas aller en maison de retraite
P1	Pauvreté	Logement	Coût des loyers	"Les loyers ne sont pas cher"
P1	Pauvreté	Logement	Coût des loyers	On est un peu un refuge
P1	Pauvreté	Logement	Insalubrité	Il y a des conditions de vie déplorables
P1	Pauvreté	Déplacement	Eloignement	"Dans nos territoires, la plus grande des pauvretés est due à l'éloignement"
P1	Pauvreté	Déplacement	Eloignement	"Les personnes âgées sont isolées et laissées à l'abandon"
P1	Pauvreté	Santé	Maison de retraite	Quand les gens ont une petite retraite, ils ne peuvent pas aller en maison de retraite
P1	Pauvreté	Santé	Alimentation	Société de consommation : achat privilégié au jardinage
P1	Pauvreté	Santé	Alimentation	Les papas et les mamies encore valides se débrouillent pour jardiner leur petit bout de terrain
P1	Pauvreté	Emploi	contrat aidé	On a les tribus vertes, ça a aidé un certain nombre de personnes
P1	Pauvreté	Emploi		Souvent les publics, c'était des jeunes en difficulté, des personnes en fin de carrière
P1	Ruralité	Rural versus Urbain	Société de consommation	On est abruti par la société de consommation
P1	Ruralité	Atout	Maison des services	On est pas les plus démunis

P1	Ruralité	Faiblesse	Eloignement	C'est un frein qui engendre des grandes dépenses de carburants"
P1	Ruralité	Faiblesse	Ressources	Dans l'agriculture, si le couple se séparent, c'est dramatique car ça remet en question le patrimoine.
P1	Dispositif	CCAS	Aides	Gère des problèmes des personnes d'autres commune. Savoir faire particulier
P1	Dispositif	CCAS	Aides	Mise en place de critères de ressources de pauvreté alors que dans les autres communes uniquement repas noel
P1	Dispositif	CCAS	Aides	Bons accordées aux personnes
P1	Dispositif	Maison des services	Service	Elle a une mission d'accès à l'emploi en parrallèle du pôle emploi
P1	Dispositif	Maison des services	Service	Fonction de relais du service public. Elle aide en priorité les gens qui ont de difficultés à l'accès aux formalités administratives
P1	Dispositif	Maison des services	Financements	On a réussi à préserver la structure. Elle fonctionne avc 3 agents au lieu de 5.
P1	Dispositif	Maison des services	Financements	Sur la sellette pour des questions financières
P1	Dispositif	CG	Aides	Pour les maisons de retraites; on fait une demande aide sociale qui est prélevé par le CG au décès. Plus d'héritage possible
P1	Liens	Solidarité	Familiale	"Le soutien transgénérationnel ne se fait plus"

ANNEXE 12

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838) - Dossier complet

Chiffres clés Évolution et structure de la population

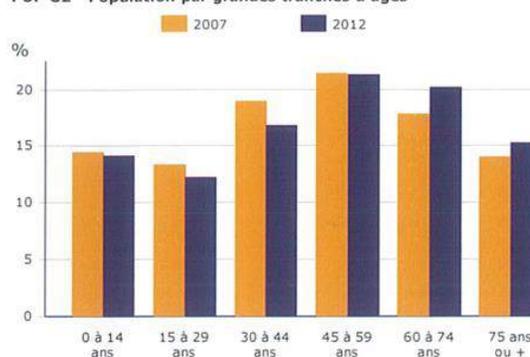
EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2012	%
Ensemble	3 600	100,0
0 à 14 ans	506	14,1
15 à 29 ans	443	12,3
30 à 44 ans	605	16,8
45 à 59 ans	768	21,3
60 à 74 ans	728	20,2
75 ans ou plus	550	15,3

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2012

	Hommes		Femmes	
	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	1 772	100,0	1 828	100,0
0 à 14 ans	248	14,0	258	14,1
15 à 29 ans	248	14,0	195	10,7
30 à 44 ans	303	17,1	302	16,5
45 à 59 ans	402	22,7	366	20,0
60 à 74 ans	362	20,4	365	20,0
75 à 89 ans	190	10,7	311	17,0
90 ans ou plus	18	1,0	30	1,7
0 à 19 ans	356	20,1	325	17,8
20 à 64 ans	998	56,3	948	51,9
65 ans ou plus	418	23,6	555	30,4

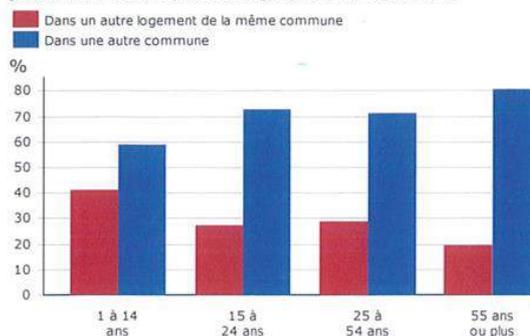
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP T4M - Lieu de résidence 1 an auparavant

	2012	%
Personnes d'1 an ou plus habitant auparavant :	3 576	100,0
Même logement	3 300	92,3
Autre logement de la même commune	79	2,2
Autre commune du même département	91	2,6
Autre département de la même région	28	0,8
Autre région en France métropolitaine	77	2,1
Autre région dans un Dom	0	0,0
Hors de France métropolitaine ou d'un Dom	2	0,1

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP G3 - Lieu de résidence antérieur par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	%
Ensemble	3 069	100,0
<i>Agriculteurs exploitants</i>	102	3,3
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	172	5,6
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	86	2,8
<i>Professions intermédiaires</i>	255	8,3
<i>Employés</i>	469	15,3
<i>Ouvriers</i>	428	13,9
<i>Retraités</i>	1 243	40,5
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	315	10,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	1 526	1 543	100,0	100,0	100,0
<i>Agriculteurs exploitants</i>	85	17	3,5	4,9	2,1
<i>Artisans, commerçants, chefs entreprise</i>	112	60	1,6	11,1	1,8
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	57	29	0,0	5,2	1,3
<i>Professions intermédiaires</i>	107	148	5,0	15,8	2,8
<i>Employés</i>	85	384	17,8	28,0	4,7
<i>Ouvriers</i>	376	51	29,4	26,0	1,8
<i>Retraités</i>	562	680	0,0	0,0	79,4
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	141	173	42,7	9,0	6,1

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

Chiffres clés Couples - Familles - Ménages

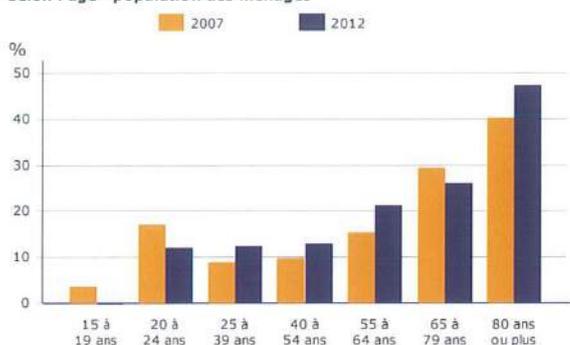
EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2012	%	2012
Ensemble	1 619	100,0	3 430
Ménages d'une personne	562	34,7	562
<i>hommes seuls</i>	218	13,5	218
<i>femmes seules</i>	344	21,2	344
Autres ménages sans famille	50	3,1	111
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 007	62,2	2 756
<i>un couple sans enfant</i>	508	31,4	1 028
<i>un couple avec enfant(s)</i>	392	24,2	1 452
<i>une famille monoparentale</i>	107	6,6	276

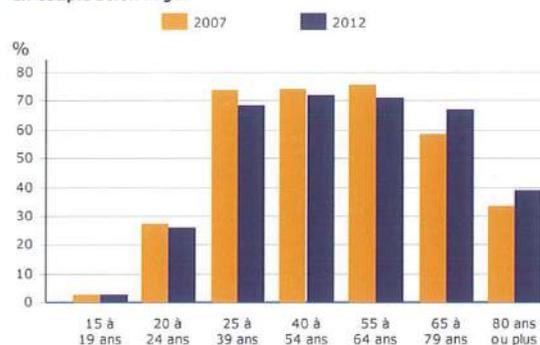
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



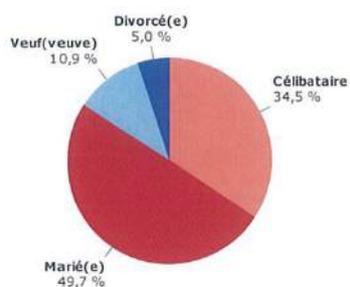
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FAM G3 - Personnes de 15 ans ou plus déclarant vivre en couple selon l'âge



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FAM G4 - État matrimonial des personnes de 15 ans ou plus en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FAM T2 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence en 2012

	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
Ensemble	1 619	100,0	3 430	100,0
Agriculteurs exploitants	74	4,5	172	5,0
Artisans, commerçants, chefs entreprise	109	6,7	269	7,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	65	4,0	147	4,3
Professions intermédiaires	119	7,3	329	9,6
Employés	159	9,8	320	9,3
Ouvriers	266	16,4	743	21,7
Retraités	784	48,4	1 348	39,3
Autres personnes sans activité professionnelle	44	2,7	101	2,9

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

FAM G5 - Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM T3 - Composition des familles

	2012	%
Ensemble	1 007	100,0
Couples avec enfant(s)	392	38,9
Familles monoparentales	107	10,6
hommes seuls avec enfant(s)	12	1,2
femmes seules avec enfant(s)	95	9,4
Couples sans enfant	508	50,4

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2012	%
Ensemble	1 007	100,0
Aucun enfant	621	61,7
1 enfant	163	16,2
2 enfants	174	17,3
3 enfants	40	4,0
4 enfants ou plus	9	0,9

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

Chiffres clés Emploi - Population active

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

EMP T1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2012
Ensemble	2 120
Actifs en %	72,5
actifs ayant un emploi en %	65,0
chômeurs en %	7,5
Inactifs en %	27,5
élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,8
retraités ou préretraités en %	13,0
autres inactifs en %	7,7

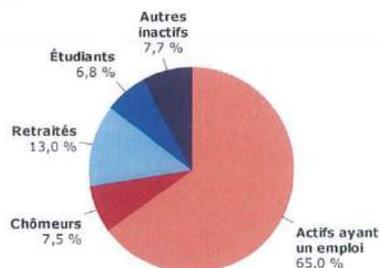
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2012

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	2 120	1 537	72,5	1 377	65,0
15 à 24 ans	302	152	50,2	120	39,8
25 à 54 ans	1 267	1 163	91,8	1 052	83,0
55 à 64 ans	551	222	40,4	205	37,3
Hommes	1 106	821	74,3	734	66,4
15 à 24 ans	176	93	52,5	77	43,4
25 à 54 ans	644	609	94,6	549	85,2
55 à 64 ans	285	119	41,9	109	38,1
Femmes	1 015	716	70,5	644	63,4
15 à 24 ans	126	59	46,9	44	34,9
25 à 54 ans	623	554	88,9	503	80,7
55 à 64 ans	266	103	38,7	97	36,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T3 - Population active de 15 à 64 ans selon la catégorie socioprofessionnelle

	2012	dont actifs ayant un emploi
Ensemble	1 496	1 359
dont		
Agriculteurs exploitants	102	98
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	164	161
Cadres et professions intellectuelles supérieures	86	86
Professions intermédiaires	255	243
Employés	465	387
Ouvriers	424	383

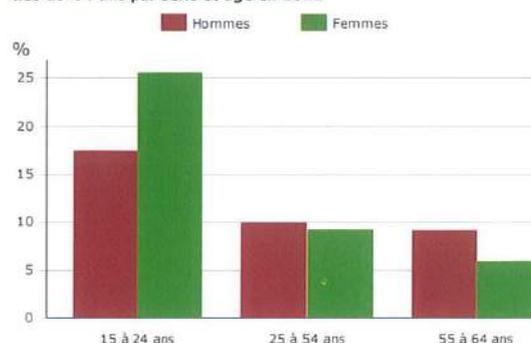
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires.

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2012
Nombre de chômeurs	159
Taux de chômage en %	10,4
Taux de chômage des hommes en %	10,6
Taux de chômage des femmes en %	10,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	45,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

EMP T5 - Emploi et activité

	2012
Nombre d'emplois dans la zone	1 344
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1 389
Indicateur de concentration d'emploi	96,8
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	50,1

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail.

EMP T7 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Nombre	%
Ensemble	1 427	100,0
Agriculteurs exploitants	82	5,7
Artisans, commerçants, chefs entreprise	168	11,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	113	7,9
Professions intermédiaires	234	16,4
Employés	495	34,7
Ouvriers	335	23,5

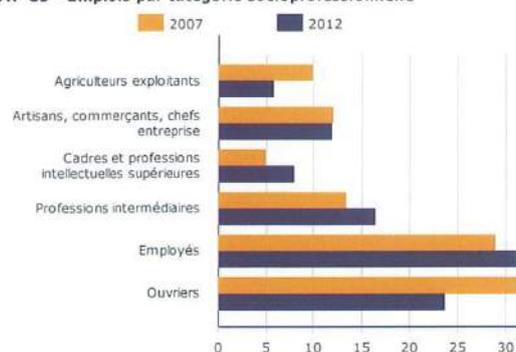
Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

EMP T6 - Emplois selon le statut professionnel

	2012	%
Ensemble	1 344	100,0
Salariés	1 025	76,3
dont femmes	558	41,5
dont temps partiel	265	19,7
Non-salariés	319	23,7
dont femmes	94	7,0
dont temps partiel	26	1,9

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales lieu de travail.

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



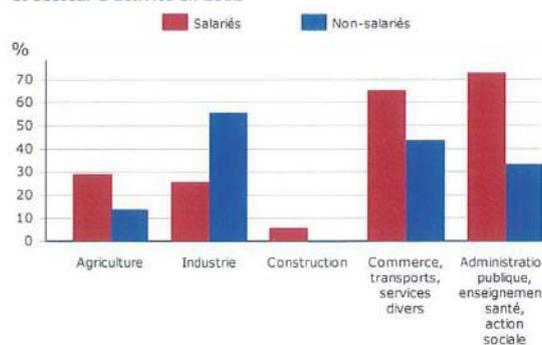
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de

EMP T8 - Emplois selon le secteur d'activité

	2012			
	Nombre	%	dont femmes en %	dont salariés en %
Ensemble	1 427	100,0	51,2	80,3
Agriculture	119	8,3	17,7	23,8
Industrie	240	16,8	30,3	84,9
Construction	101	7,1	4,0	73,1
Commerce, transports, services divers	539	37,8	61,3	81,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	428	30,0	70,7	94,1

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations complémentaires lieu de travail.

EMP G4 - Taux de féminisation des emplois par statut et secteur d'activité en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire lieu de travail.

Chiffres clés Caractéristiques de l'emploi

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

ACT T1 - Population de 15 ans ou plus ayant un emploi selon le statut en 2012

	Nombre	%	dont % temps partiel	dont % femmes
Ensemble	1 389	100,0	22,6	46,7
Salariés	1 071	77,1	26,3	50,9
Non-salariés	318	22,9	10,1	32,5

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

ACT T2 - Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	741	100,0	649	100,0
Salariés	526	71,0	545	84,1
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	450	60,8	452	69,7
Contrats à durée déterminée	39	5,2	62	9,6
Intérim	12	1,6	13	2,0
Emplois aidés	11	1,5	17	2,6
Apprentissage - Stage	14	1,9	1	0,1
Non-Salariés	215	29,0	103	15,9
Indépendants	134	18,1	63	9,8
Employeurs	77	10,4	33	5,1
Aides familiaux	3	0,4	7	1,1

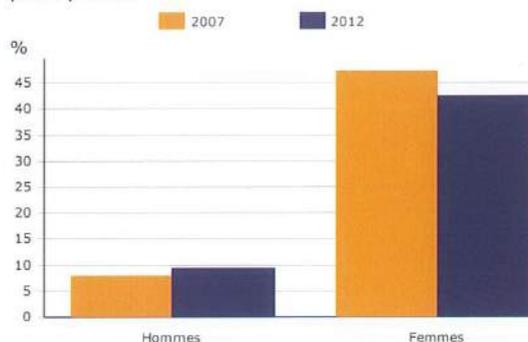
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

ACT T3 - Salariés de 15 à 64 ans par sexe, âge et temps partiel en 2012

	Hommes	dont % temps partiel	Femmes	dont % temps partiel
Ensemble	522	8,8	542	42,3
15 à 24 ans	70	18,7	42	45,0
25 à 54 ans	388	5,7	424	42,1
55 à 64 ans	64	16,9	76	42,3

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe



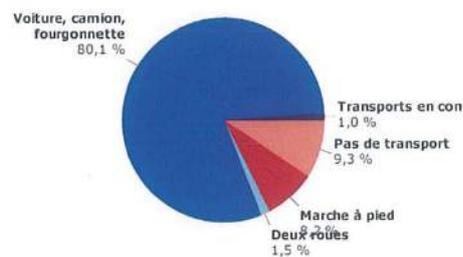
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2012	%
Ensemble	1 389	100,0
Travaillent :		
dans la commune de résidence	565	40,7
dans une commune autre que la commune de résidence	824	59,3
située dans le département de résidence	611	44,0
située dans un autre département de la région de résidence	26	1,9
située dans une autre région en France métropolitaine	187	13,5
située dans une autre région hors de France métropolitaine (Dom, Com, étranger)	0	0,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2012



Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

Chiffres clés Logement

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2012	%
Ensemble	2 704	100,0
Résidences principales	1 625	60,1
Résidences secondaires et logements occasionnels	753	27,9
Logements vacants	326	12,1
Maisons	2 423	89,6
Appartements	272	10,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2012	%
Ensemble	1 625	100,0
1 pièce	14	0,9
2 pièces	72	4,5
3 pièces	239	14,7
4 pièces	492	30,3
5 pièces ou plus	807	49,7

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T5 - Résidences principales en 2012 selon la période d'achèvement

	Nombre	%
Résidences principales construites avant 2010	1 597	100,0
Avant 1946	847	53,0
De 1946 à 1990	486	30,5
De 1991 à 2009	264	16,5

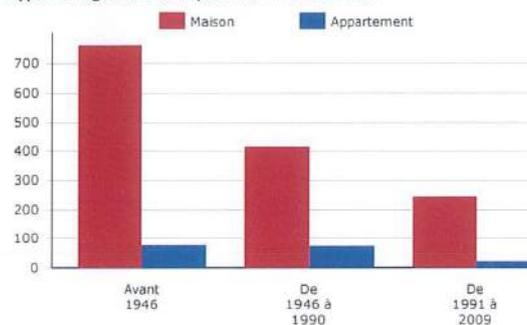
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2012
Ensemble des résidences principales	4,7
maison	4,8
appartement	3,3

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG G1 - Résidences principales en 2012 selon le type de logement et la période d'achèvement



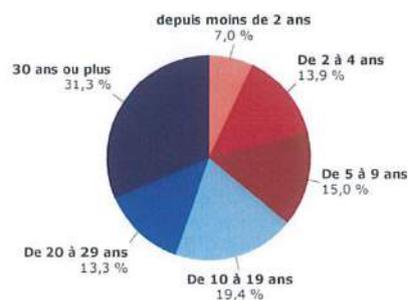
Résidences principales construites avant 2010.
Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2012

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages	Nombre moyen de pièces par	
				logement	personne
Ensemble	1 625	100,0	3 441	4,7	2,2
Depuis moins de 2 ans	114	7,0	261	4,3	1,9
De 2 à 4 ans	226	13,9	510	4,2	1,9
De 5 à 9 ans	243	15,0	595	4,6	1,9
10 ans ou plus	1 041	64,1	2 076	4,8	2,4

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2012



Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2012			
	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
Ensemble	1 625	100,0	3 441	22,4
Propriétaire	1 238	76,2	2 701	25,9
Locataire	314	19,3	619	9,8
dont d'un logement HLM loué vide	67	4,1	143	8,4
Logé gratuitement	72	4,5	121	16,9

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T8M - Confort des résidences principales

	2012	%
Ensemble	1 625	100,0
Salle de bain avec baignoire ou douche	1 520	93,6
Chauffage central collectif	82	5,1
Chauffage central individuel	806	49,6
Chauffage individuel "tout électrique"	163	10,0

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T9 - Équipement automobile des ménages

	2012	%
Ensemble	1 625	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	1 001	61,6
Au moins une voiture	1 400	86,2
1 voiture	741	45,6
2 voitures ou plus	660	40,6

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Chiffres clés Diplômes - Formation

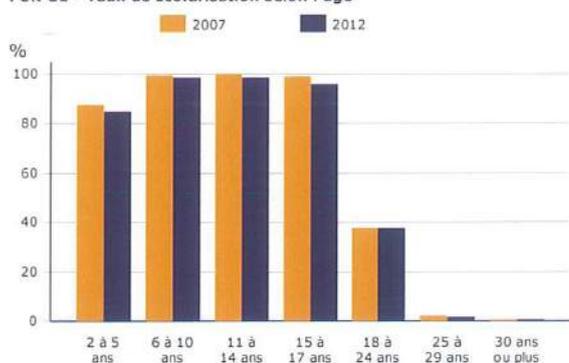
EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2012

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	132	112	84,8	83,8	85,9
6 à 10 ans	180	177	98,4	97,6	99,0
11 à 14 ans	147	145	98,6	98,6	98,7
15 à 17 ans	102	98	96,0	94,3	97,9
18 à 24 ans	201	75	37,3	42,0	29,8
25 à 29 ans	140	2	1,4	1,4	1,5
30 ans ou plus	2 651	9	0,3	0,4	0,3

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



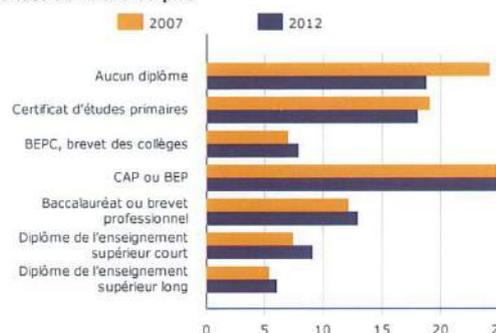
Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2012

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	2 910	1 416	1 494
<i>Part des titulaires en %</i>			
d'aucun diplôme	18,7	19,3	18,1
du certificat d'études primaires	18,0	14,5	21,3
du BEPC, brevet des collèges	7,8	5,4	10,0
d'un CAP ou d'un BEP	27,6	33,9	21,8
d'un baccalauréat ou d'un brevet professionnel	12,9	12,9	12,8
d'un diplôme de l'enseignement supérieur court	9,0	8,5	9,5
d'un diplôme de l'enseignement supérieur long	6,0	5,5	6,5

Source : Insee, RP2012 exploitation principale.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Séries historiques des résultats du recensement

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

POP T1M - Population

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Population	4 828	4 378	4 144	3 863	3 686	3 731	3 600
Densité moyenne (hab/km ²)	31,3	28,4	26,9	25,1	23,9	24,2	23,4

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

POP T2M - Indicateurs démographiques

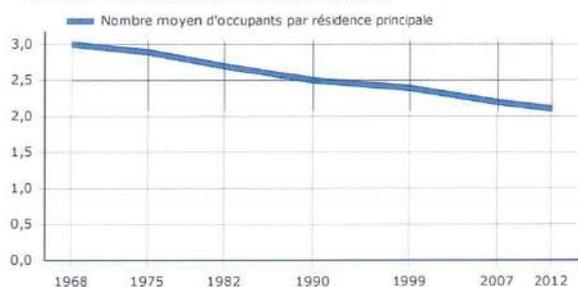
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,4	-0,8	-0,9	-0,5	+0,2	-0,7
due au solde naturel en %	-0,4	-0,7	-0,4	-0,7	-0,6	-0,7
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,9	-0,1	-0,4	+0,2	+0,8	0,0
Taux de natalité (‰)	12,0	10,3	10,6	9,4	8,8	7,9
Taux de mortalité (‰)	16,5	17,0	14,9	16,1	14,9	15,0

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2007 et RP2012 exploitations principales - État civil.

FAM G1M - Évolution de la taille des ménages



Ce graphique fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

LOG T1M - Évolution du nombre de logements par catégorie

	1968	1975	1982	1990	1999	2007	2012
Ensemble	2 125	2 256	2 520	2 525	2 547	2 656	2 704
Résidences principales	1 546	1 486	1 476	1 498	1 506	1 622	1 625
Résidences secondaires et logements occasionnels	393	551	736	637	778	720	753
Logements vacants	186	219	308	390	263	315	326

Ce tableau fournit une série longue.

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie communale en vigueur au 01/01/2014.

Sources : Insee, RP1968 à 1999 dénombrements, RP2007 et RP2012 exploitations principales.

Chiffres clés Tourisme

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

TOU T1 - Nombre et capacité des hôtels au 1er janvier 2015

	Hôtels	Chambres
Ensemble	2	15
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	2	15

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

TOU T2 - Nombre et capacité des campings au 1er janvier 2015

	Terrains	Emplacements
Ensemble	2	65
1 étoile	0	0
2 étoiles	0	0
3 étoiles	0	0
4 étoiles	0	0
5 étoiles	0	0
Non classé	2	65

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT) .

TOU T3 - Nombre d'autres hébergements collectifs au 1er janvier 2015

	Hébergement	Nombre de places lit (1)
Ensemble	1	324
Résidence de tourisme - Résidence hôtelière	0	0
Village vacances - Maison familiale	1	324
Auberge de jeunesse - Centre sportif	0	0

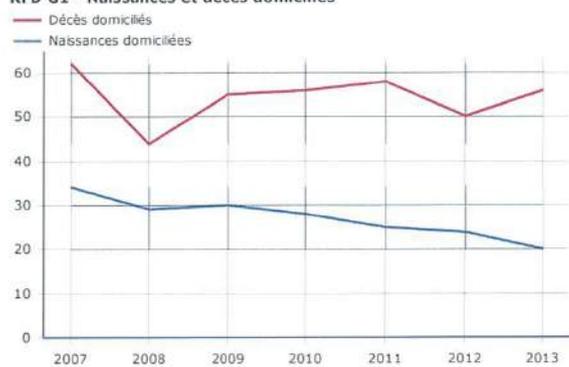
(1) chambres, appartements, dortoirs...

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Chiffres clés Naissances et décès

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés



Source : Insee, état civil.

Chiffres clés Démographie des entreprises

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

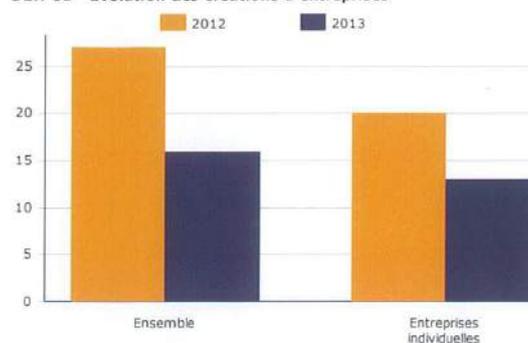
DEN T1 - Créations d'entreprises par secteur d'activité en 2013

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	16	100,0	7,0
Industrie	1	6,3	3,7
Construction	7	43,8	20,6
Commerce, transports, services divers	6	37,5	4,3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	4	25,0	7,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	12,5	7,4

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

DEN T2 - Créations d'entreprises individuelles par secteur d'activité en 2013

	Entreprises individuelles créées	Part en % dans l'ensemble des créations des entreprises individuelles
Ensemble	13	81,3
Industrie	1	100,0
Construction	6	85,7
Commerce, transports, services divers	4	66,7
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	2	50,0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	100,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

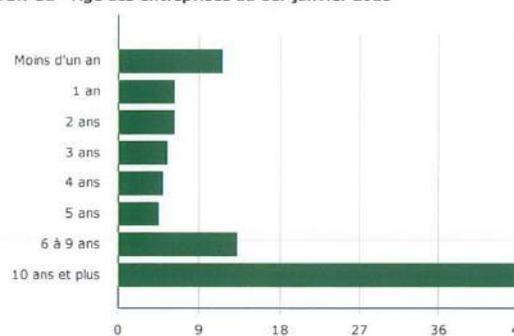
DEN T3 - Nombre d'entreprises par secteur d'activité au 1er janvier 2013

	Nombre	%
Ensemble	229	100,0
Industrie	27	11,8
Construction	34	14,8
Commerce, transports, services divers	141	61,6
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	51	22,3
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	27	11,8

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

DEN G2 - Âge des entreprises au 1er janvier 2013



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

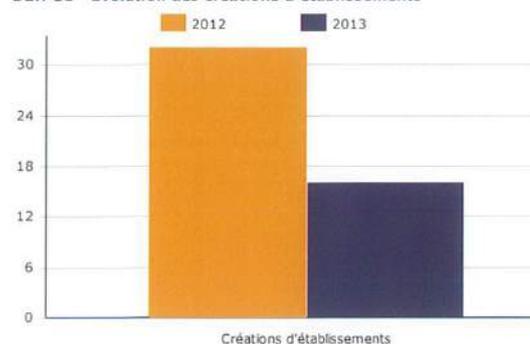
DEN T4 - Créations d'établissements par secteur d'activité en 2013

	Ensemble	%	Taux de création
Ensemble	16	100,0	6,2
Industrie	1	6,3	3,4
Construction	6	37,5	17,1
Commerce, transports, services divers	7	43,8	4,3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	5	31,3	8,6
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	12,5	6,5

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène)

DEN G1 - Évolution des créations d'établissements



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

DEN T5 - Nombre d'établissements par secteur d'activité au 1er janvier 2013

	Nombre	%
Ensemble	259	100,0
Industrie	29	11,2
Construction	35	13,5
Commerce, transports, services divers	164	63,3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	58	22,4
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	31	12,0

Champ : activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, REE (Sirène).

Chiffres clés Revenus et pauvreté des ménages en 2012

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

REV T1 - Ménages fiscaux de l'année 2012

	2012
Nombre de ménages fiscaux	1 577
Nombre de personnes dans les ménages fiscaux	3 376,5
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 150
Part des ménages fiscaux imposés en % (1)	49,0

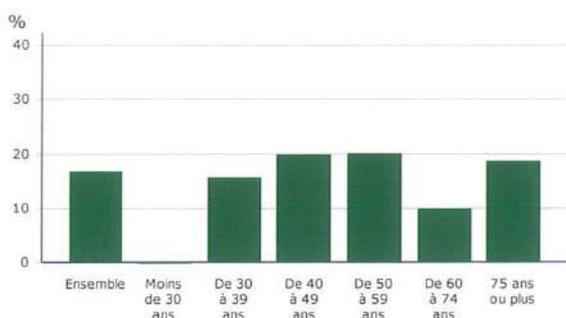
(1) Cet indicateur est soumis aux règles du secret statistique :

pas de valeur pour les territoires de moins de 1000 ménages fiscaux et moins de 2000 personnes.

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

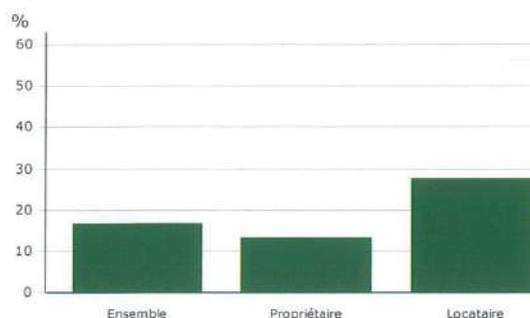
REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2012



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV G2 - Taux de pauvreté par statut d'occupation du logement du référent fiscal en 2012



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV T2 - Décomposition des revenus disponibles sur l'année 2012

	part en %
Ensemble	100,0
Revenus d'activité	60,1
dont traitements, salaires et chômage	51,3
dont revenus des activités non salariées	8,8
Pensions, retraites et rentes	35,6
Revenus du patrimoine	11,5
Ensemble des prestations sociales	4,8
dont prestations familiales	1,9
dont minima sociaux	1,7
dont prestations logement	1,2
Impôts	-12,0

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

REV T3 - Distribution des revenus disponibles de l'année 2012

	2012
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	17 150
Rapport interdécile (sans unité)	2,8
1er décile (en euros)	10 213,3
9e décile (en euros)	29 012,0

Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Chiffres clés Salaires et revenus d'activité

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

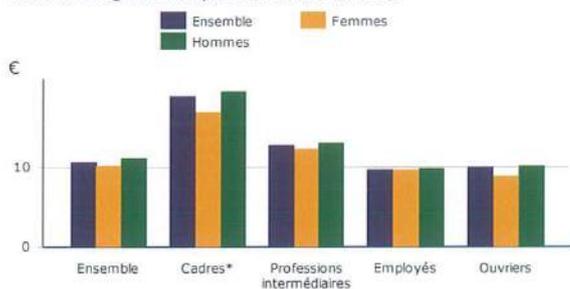
SAL T1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012

	Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	10,7	10,1	11,2
Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés	18,9	16,9	19,5
Professions intermédiaires	12,8	12,3	13,1
Employés	9,6	9,6	9,8
Ouvriers	10,0	8,9	10,2

Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL G1 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
 Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
 Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL G2 - Salaire net horaire moyen total des femmes par rapport à celui des hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2012



* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés
 Champ : Secteur privé et entreprises publiques, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.
 Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

SAL T2 - Salaire net horaire moyen total (en euros) selon l'âge en 2012

	Ensemble	Femmes	Hommes
Moins de 26 ans	9,3	8,7	9,6
De 26 à 50 ans	10,6	9,8	11,1
Plus de 50 ans	12,0	11,5	12,3

Champ : Secteur privé et entreprises publiques.

Source : Insee, DADS - fichier salariés au lieu de résidence.

Chiffres clés Caractéristiques des entreprises et des établissements

EPCI de La CC des Montagnes du Haut Forez (244200838)

CEN T1 - Établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	576	100,0	451	103	11	9	2
Agriculture, sylviculture et pêche	222	38,5	214	8	0	0	0
Industrie	34	5,9	22	7	3	1	1
Construction	41	7,1	25	15	1	0	0
Commerce, transports, services divers	218	37,8	161	49	3	4	1
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	64	11,1	41	20	1	1	1
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	61	10,6	29	24	4	4	0

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

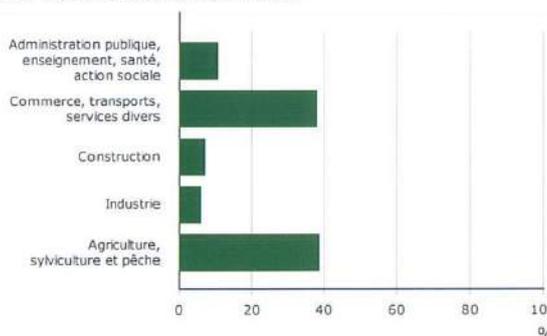
CEN T2 - Postes salariés par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Total	%	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Ensemble	926	100,0	293	145	291	93	104
Agriculture, sylviculture et pêche	8	0,9	8	0	0	0	0
Industrie	199	21,5	24	33	38	0	104
Construction	65	7,0	53	12	0	0	0
Commerce, transports, services divers	364	39,3	116	37	118	93	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	188	20,3	60	11	24	93	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	290	31,3	92	63	135	0	0

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

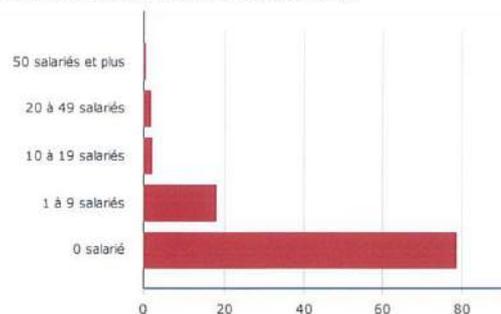
CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2012



Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2012



Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

CEN T3 - Établissements selon les sphères de l'économie au 31 décembre 2012

	Établissements		Postes salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble	576	100,0	926	100,0
Sphère non présentielle	335	58,2	359	38,8
<i>dont domaine public</i>	0	0,0	0	0,0
Sphère présentielle	241	41,8	567	61,2
<i>dont domaine public</i>	26	4,5	162	17,5

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

CEN T4 - Entreprises (sièges sociaux actifs) par secteur d'activité au 31 décembre 2012

	Nombre	%
Ensemble	526	100,0
Agriculture, sylviculture et pêche	215	40,9
Industrie	32	6,1
Construction	40	7,6
Commerce, transports, services divers	191	36,3
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	57	10,8
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	48	9,1

Champ : ensemble des activités.

Source : Insee, CLAP.

